

lundi



Claude Drouin (9), du Couillard de Ste-Foy, oblige le gardien de but de l'équipe ontarienne à se surpasser.

Le Couillard demeure le champion midget canadien

page C-1

Les Expos ont perdu trois joutes et le premier rang

page C-4

Des Nordiques en bonne santé contre les Jets

page C-2

les élections 1979

Le Crédit social a un vent nationaliste dans les voiles! Sous le thème "Le 22 mai, c'est à notre tour", les troupes de Fabien Roy ont choisi de se laisser porter par les forces nationalistes québécoises, pendant que le chef affirme que l'unité nationale ne se fera plus sur le dos du Québec. Pendant ce temps, Moncton a un émule de Leonard Jones comme candidat conservateur et Pierre Elliott Trudeau reste une vedette partout où il passe. Au Québec, Joe Clark n'est plus "Joe Who?", mais "C'est qui, ça?".

pages B-1, B-2, B-3 et B-4



Deux éducateurs physiques, Louise Poirier et Pierre Crépault, dans une nouvelle chronique hebdomadaire, vous donnent des conseils pour vous permettre de bénéficier au maximum de votre programme de jogging.

page B-10

Trop bien payé

CHICAGO (AP) — M. Andrew Bavas, fonctionnaire du département de la Santé, de l'Education et des Affaires sociales, en a assez. Il démissionne le 1er mai et va se mettre en quête d'un nouvel emploi.

Motif: il a été obligé d'accepter une augmentation de \$1,271 par an, dont il ne voulait pas. Mais il en fera don à diverses oeuvres.

Avant son augmentation, M. Bavas gagnait \$40,000 par an.

Personne, à Chicago où à Washington, ne se souvient d'un cas semblable.

En éditorial

Maréchal Francoeur analyse une conférence de M. Alfred Rouleau sur l'avenir de l'économie québécoise.

page A-4

Un bien culturel est en danger

L'organisme qui est propriétaire de la goélette "Marie-Clarisse", classée bien culturel, n'a pas les fonds nécessaires pour la faire réparer.

page B-5

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-21
Arts et lettres	B-7 à B-9
Bandes dessinées	D-22
Bridge	D-4
Carrières et professions	C-10
Décès	D-23
Economie-finances	C-11
Feuilleton	D-20
Horoscope	D-21
Information générale	B-4 et B-5
Monde	D-1 à D-23
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	B-9
Patron	D-18
Santé	B-10 et B-11
Sport	C-1 à C-12
Télévision	B-8
Vie sur le campus	A-7

météo

Nuageux avec quelques averses. Aperçu pour demain: ensoleillé avec dégelage plus à l'est de Québec.

détails, page D-1

Transport aérien

Lessard fixe ses objectifs

par Pierre MARTEL

S'adressant aux congressistes de l'Association des gens de l'air, le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, a finalement défini les deux grands objectifs que le gouvernement du Québec entend poursuivre en matière de transport aérien au cours des prochaines années.

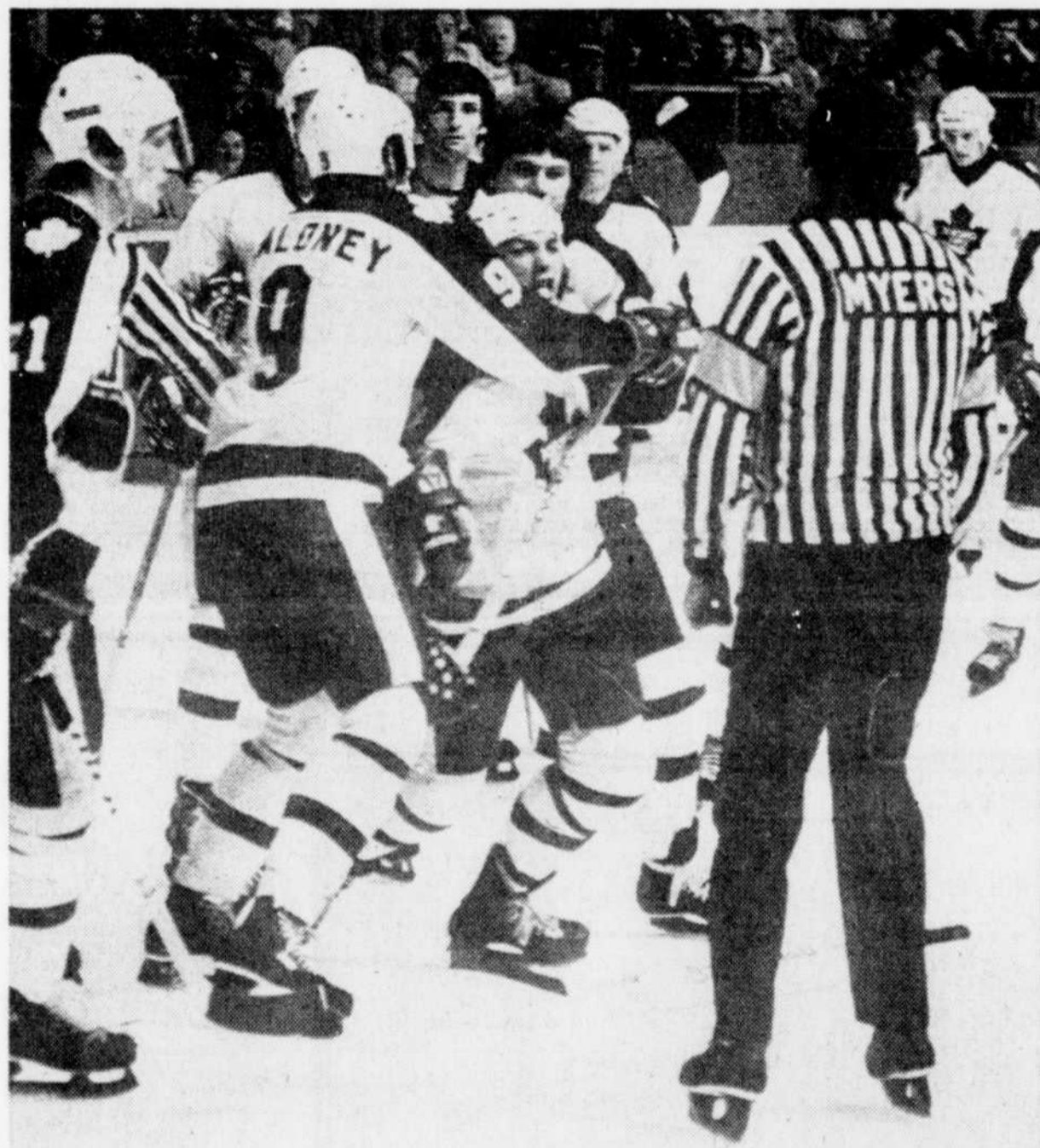
Dans un premier temps, on veut assurer à tous les Québécois, indépendamment de l'endroit où ils demeurent, des chances égales d'être transportés à un coût équivalent.

Comme deuxième priorité, le gouvernement veut accroître le contenu québécois des transports de façon à ce que les retombées des activités aériennes profitent au maximum aux Québécois et à leur économie.

L'atteinte de ces deux objectifs devra, entre autres, passer par la rationalisation d'un secteur qui, de-

(Suite à la page A2, 3e col.)

■ autres détails, page A-12



Un tigre déchaîné

Dave "Tiger" Williams a tenté de s'en prendre à l'arbitre Bob Meyers à l'issue du match gagné, hier, en prolongation par les Canadiens de Montréal. Le bouillant joueur des Maple Leafs de Toronto avait précédemment écopé d'une punition durant laquelle le Canadien marqua le but décisif. Don Maloney, des Leafs, a été l'un des joueurs qui ont réussi, de peine et de misère, à retenir Williams.

détails, page C-1

L'appui du PQ aux troupes de Fabien Roy est mitigé

par Gilles BOVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Au sein du Parti québécois, on aborde avec un grain de sel l'invite du chef René Lévesque à appuyer les candidats du Crédit social de Fabien Roy. Et pour deux raisons primordiales.

D'abord, dans les régions fortement urbanisées, particulièrement à Montréal, la faiblesse, pour ne pas dire l'absence, du Crédit social est telle que même un appui massif ne risquerait pas de peser bien lourd dans le vote du 22 mai.

La seconde, et plus fondamentale, comme l'exprimait le conseiller au programme du PQ, M. Pierre Harvey, samedi dernier, c'est que le Parti québécois s'il peut comme parti s'abstenir de participer à l'élection fédérale ne peut ni n'entend exiger de ses membres individuellement qu'ils en fassent autant.

"Aussi longtemps que les Québécois payent des impôts à Ottawa, il est normal qu'ils aient non seulement le droit, mais peut-être aussi le devoir,

de jouer pleinement leur rôle de citoyens" expliquait M. Harvey.

Pierre Renaud

Pour sa part le président du parti, M. Pierre Renaud, tenait au SOLEIL un discours semblable en précisant qu'il ne saurait être question de sanction pour les membres du PQ qui appuient les candidats de leurs choix sur le plan local. Le ministre Pierre Marois, qui assistait samedi au Conseil national spécial tenu à Montréal pour entériner la proposition de l'exécutif du parti de reporter aux 1, 2 et 3 juin le congrès du parti, a lui aussi mis une sourdine sur le caractère plus ou moins engageant des directives de M. Lévesque.

Bref, un peu tout le monde au niveau local se sent à peu près libre d'appuyer qui il veut tout en prenant soin cependant de ne pas engager le parti qui maintient sa ligne officielle de non-intervention.

Dans la circonscription mont-réalaïse de Sainte-Marie, nous soulignait Mme Louise Harel, des péquistes travaillent pour les conservateurs pen-

dant que d'autres appuient plutôt le candidat libéral Malépart.

De même dans la circonscription de Joliette, où le lieutenant québécois du chef conservateur, M. Roch LaSalle, brigade les suffrages, le député péquiste du coin, Guy Chevette, ne cache pas que dans cette circonscription, c'est à Roch LaSalle que devrait aller l'appui péquiste.

De toutes façons, nous indiquait la plupart des représentants de circonscriptions rencontrés au conseil national samedi, l'appui effectif aux troupes de Fabien Roy n'a de réelle signification que dans une quinzaine de circonscriptions et de surcroît en dehors des régions urbaines. Dans l'est de Montréal, par exemple, où la clientèle péquiste est la plus importante, le Crédit social n'a pas de racine.

Même en ce qui concerne l'Union populaire, précisait M. Renaud, nous ne pouvons empêcher nos membres d'exercer leurs droits de citoyens en appuyant des candidats de ce parti même si "nous estimons qu'il s'agit d'une illusion qui ne mène nulle part".

■ autres détails, page B-12

Rivest et Beaudoin satisfaits du sondage

par Raymond GIROUX

Quelques heures après la publication du sondage de l'Institut québécois d'opinion publique annonçant une lutte à finir entre libéraux et péquistes dans la circonscription de Jean-Talon tout en faisant de l'Union nationale une partie négligeable, les trois partis manifestaient leur intention de poursuivre leur campagne selon les plans déjà prévus.

Une tournée auprès des trois candidats, Mme Louise Beaudoin, M. Grégoire Biron et M. Jean-Claude Rivest, révèle d'ailleurs que si l'unioniste refuse de croire ces résultats, les deux autres, par contre, trouvent de nombreuses raisons de se réjouir.

Pour M. Rivest, qui défendra les couleurs libérales lors de l'élection partielle de lundi prochain, le sondage constitue l'occasion idéale de stimuler ses partisans face à la sérieuse menace que constitue le Parti québécois, qui récolte 24 pour 100 des intentions de vote contre 22,7 pour les libéraux.

Rencontré alors qu'il faisait du porte à porte dans un secteur aisé de Sillery, M. Rivest voit dans ces résultats une preuve que la lutte se fait à deux, et que l'Union nationale n'est pas dans le portrait électoral.

Les libéraux affirment d'ailleurs que les sondages rendus publics par l'UN ces dernières semaines, et qui place ce parti au second rang derrière le PQ, ne sont que de la fumisterie que les données de l'IQOP rendent totalement incroyables.

M. Rivest continuera ainsi à rencontrer le plus grand nombre possible d'électeurs qui se disent unionistes pour tenter de les attirer de son côté, car le sondage d'hier accorde à ce parti ce qu'on appelle traditionnellement la balance du pouvoir, du moins parmi les personnes qui ont accepté de répondre.

Le candidat libéral reconnaît facilement que Mme Beaudoin est plus connue que lui, car elle en est à son deuxième essai dans la circonscription, alors que lui-même sort à peine des cabinets politiques.

Aussi poursuit-il allègrement son porte à porte même si l'avance de Mme Beaudoin à ce chapitre paraît difficilement surmontable en une semaine à peine.

Interrogé sur les effets éventuels du fort taux de satisfaction manifesté à l'endroit du gouvernement québécois, M. Rivest répond que ce phénomène ne se reflète cependant pas sur les questions économiques et constitutionnelles, qui sont justement ses thèmes préférés.

Il base enfin son assurance de (Suite à la page A2, 1re col.)

Un individu ne naît pas homosexuel

NEW YORK (Reuter et UPI) — Les homosexuels ne sont pas génétiquement différents des hétérosexuels, affirme dans un ouvrage paraissant aux Etats-Unis, deux chercheurs américains qui ont consacré 25 ans à étudier le comportement sexuel des humains.

William Masters et Virginia Johnson, qui, dans la vie, sont mari et femme, estiment que nos préférences sexuelles sont du domaine de l'acquis et non de l'héréditaire. Elles peuvent d'ailleurs, selon eux, changer fréquemment au cours d'une vie.

Ils indiquent qu'au cours de leurs expériences conduites au Centre de recherche de Saint-Louis, ils n'ont enregistré que 12 pour cent d'échec chez les homosexuels souhaitant réellement devenir hétérosexuels. Il s'agissait, dans la plupart des cas, d'hommes déjà mariés.

Dans leur réponse aux stimulations sexuelles, les homosexuels ne sont pas fondamentalement différents des hétérosexuels, assurent Masters et Johnson.

"A la naissance, l'être humain n'est ni homosexuel, ni hétérosexuel, a dit le Dr Masters alors qu'il était interrogé hier à la télévision américaine. "Ce n'est que plus tard que les tendances sexuelles sont développées."

Selon Masters, au moins 10% des Américains sont des homosexuels "actifs", ce qui empêche de soustraire les enfants à leur influence.

L'équipe Masters-Johnson ont écrit un livre sur leurs dernières recherches dans le domaine de l'homosexualité. Ce livre "Homosexuality In Perspective" est publié aujourd'hui aux Etats-Unis.

le mot du jour

Des hors-la-loi

A l'occasion de la Semaine des secrétaires, penchons-nous sur elles, surtout les secrétaires "légalistes" (on présume que les autres sont illégales) pour leur faire cet aveu: il faut dire secrétaire juridique.

Pierre BELLEAU

Ryan aurait une forte avance dans Argenteuil

MONTREAL (PC) — Selon un sondage, les libéraux québécois seraient en difficultés dans la circonscription de Jean-Talon, où se tiendra une élection partielle la semaine prochaine, mais dans Argenteuil, le leader du parti M. Claude Ryan semble détenir une avance sensible sur son rival péquiste.

Sur 379 électeurs interrogés dans la circonscription de Jean-Talon, à Québec, par l'Institut québécois d'opinion publique, 26,1 pour 100 ont déclaré qu'ils voteraient pour la candidate du Parti québécois, Mme Louise Beaudoin, tandis que 16,9 pour 100 annon-

çaient qu'ils voteraient pour le candidat libéral Jean-Claude Rivest.

A la question reformulée en fonction des partis plutôt que des candidats, 24 pour 100 ont dit appuyer le PQ et 22,7 pour 100 se sont prononcés en faveur des libéraux.

Dans les deux cas, environ la moitié des gens interrogés ont refusé de répondre ou ont affirmé ne pas être décidés.

Les résultats du sondage ont été publiés hier dans l'hebdomadaire Dimanche-Matin.

Selon l'enquête, M. Claude Ryan a obtenu l'appui de 52,5 pour 100 des 341 personnes interrogées, tandis que 17,6 pour 100 des répondants appuyaient le candidat du Parti québécois, M. Charles Roy.

Au chapitre de l'appui aux partis, 53,1 pour 100 ont dit appuyer les libéraux, alors que 20,5 pour 100 favorisaient le Parti québécois.

Dans un sondage à l'échelle de la province, 36,8 pour 100 des répondants ont affirmé qu'il préféreraient le premier ministre René Lévesque, alors que 34,3 pour 100 disaient préférer M. Claude Ryan.

A la suite de ce sondage, M. Ryan a déclaré que le pourcentage d'appuis dans sa circonscription répondait à ses prévisions. Il a dit toutefois qu'il voulait augmenter cette avance, afin d'obtenir "le plus fort mandat possible pour entrer à l'Assemblée nationale."

Selon un économiste Il faut enlever le droit de vote au fonctionnaire

JONQUIERE (PC) — "Il est grand temps que le débat public s'engage sur l'opportunité de retirer le droit de vote aux employés de l'Etat".

C'est un docteur en science économique, professeur à l'École nationale d'administration publique, M. Jean-Luc Migue, qui a émis cet avis fracassant hier soir, devant les membres de la Chambre de commerce du Saguenay.

M. Migue a fait part d'une vision tout-à-fait inusitée de l'administration publique devant des auditeurs visiblement un peu surpris, qui ne paraissent finalement trop savoir comment réagir aux propos du conférencier.

Conflit d'intérêt

Celui-ci estime que les fonctionnaires sont les employés de l'Etat qui se trouvent le plus en conflit d'intérêt, davantage même que les juges et présidents d'élections à qui on ne permet pas le vote.

Ceux-ci, a-t-il dit, votent pour le

gouvernement qui préconise une politique qui va dans le sens de leurs intérêts, qui entraîne nécessairement des gonflements budgétaires.

Les employés directs ou indirects du gouvernement, ainsi que leurs familles, a soutenu M. Migue, représentent une importante proportion de 37 pour 100 du poids électoral total, qui plus est, a-t-il dit, leur taux de participation aux scrutins s'avère sensiblement plus fort que dans le reste de la population.

Le conférencier a été loin d'être tendre à l'endroit des administrations publiques, affirmant notamment que si le gouvernement se limitait à répondre aux seules demandes authentiques de la collectivité, le citoyen moyen se retrouverait avec un fardeau fiscal diminué de moitié.

Gonflement

D'après lui, c'est par la déformation des préférences des citoyens que

les administrations publiques grossissent et se centralisent.

Ce phénomène produit une exploitation du peuple par le monopole bureaucratique centralisé qui découle de l'apathie grandissante des citoyens à mesure que le nombre des votants augmente.

Il s'ensuit un gonflement du budget public.

M. Migue déduit que ce phénomène de centralisation engendre aussi un contrôle "lâche" du processus électoral sur l'homme politique. "A l'intérieur des limites imposées par un marché politique imparfait, a-t-il ajouté, tout politicien jouit d'une marge de discrétion importante qui lui permet de contrarier même la volonté de sa clientèle privilégiée, sans en éprouver de dommages irréparables".

Ces distorsions, qu'introduit le discrétionnaire dans le choix collectif vont elles aussi dans le sens du gonflement budgétaire.

Rivest et... (Suite de la première page)

gagner sur le fait que les indécis et les gens qui refusent de répondre se retrouvent en bonne part parmi les femmes âgées de plus de 44 ans, qui appuient très majoritairement le PLQ, par tradition.

Péquistes contents

La candidate péquiste, Mme Louise Beaudoin, trouve elle aussi des raisons de se réjouir du sondage: "C'est la première fois que dans Jean-Talon, le Parti québécois et son candidat devançant les libéraux au cours d'une campagne électorale", a-t-elle affirmé au SOLEIL, hier, dans les locaux électoraux de son parti, sur la rue Moncton.

Jamais, au cours de la campagne électorale de 1976, en effet, le PQ n'avait réussi à menacer de très près le fief de l'ancien député Raymond Garneau, nous dit-on dans ce parti.

La confiance des péquistes se fonde principalement sur le taux de satisfaction de 51 pour 100 envers le gouvernement et indice est considéré comme un des plus valables dans les sondages.

De plus, seulement 18,7 pour 100 des électeurs n'ont exprimé aucune opinion sur cette question, ce qui porte le PQ à espérer que ceux qui ont refusé de dire pour qui ils allaient voter ne voteront peut-être pas automatiquement pour les libéraux.

En examinant les détails non publiés du sondage, le député de Vanier, M. Jean-François Bertrand, trouve pour sa part quelques raisons supplémentaires de se réjouir: c'est ainsi que les écarts entre Mme Beaudoin et M. Rivest sont beaucoup plus élevés quand ils favorisent la première que le second.

Exemple: les gens âgés de 25 à 34 ans veulent voter pour le PQ à 47,4 pour 100, et pour le PLQ à 22,8 pour 100. Par contre, les libéraux dominent

29,7 à 20,3 pour 100 dans la catégorie des 55 à 64 ans. Le premier écart est de 25 pour 100 et le second, de 9 pour 100 seulement.

Ancien "sondeur" lui-même, M. Bertrand, qui escorte fort activement Mme Beaudoin au cours de cette campagne, voit dans cet élément un indice très encourageant.

Quant au vote unioniste, il explique que les sondages peuvent devenir imprécis dans le cas des trop petits nombres et que ce parti recueillera certainement plus de votes que ne l'indique le sondage.

L'UN n'y croit pas

L'Union nationale ne prête de son côté aucune crédibilité au sondage de l'IQOP, d'autant plus qu'une vieille querelle l'oppose à cette maison de sondage qu'elle accuse de lui avoir fait maints coups fourrés.

Recevant LE SOLEIL en compagnie du directeur de sa campagne, M. Fernand Grenier, le candidat de l'UN, M. Grégoire Biron considère ce sondage comme "inconséquent sur toute la ligne".

Les unionistes estiment totalement inconcevable de ne se voir attribuer que 3,7 pour 100 du vote alors que le même sondage leur en donne 12,6 pour 100 à l'extérieur de la région de Montréal.

Il faut dire, pour expliquer la colère de l'Union nationale, que sa campagne se fait actuellement autour du thème que les sondages la favorisent de plus en plus... ce que l'IQOP vient de démolir sans pitié.

M. Biron voit dans ce sondage une tentative d'incitation à voter libéral et affirme qu'il est "monté de toutes pièces" et sans rapport avec la réalité.

Transport aérien... (Suite de la première page)

puis plusieurs années, fonctionne dans l'anarchie, selon le ministre.

M. Lessard a soutenu qu'il existe un trop grand nombre de compagnies aériennes au Québec (selon des évaluations sommaires, il y en a plus de 150). "Ceux qui sont dans le domaine de l'aviation pour des raisons d'évasion fiscale ou pour toute autre raison n'ayant rien à voir avec l'aviation devront s'en aller," a-t-il dit.

En plus d'effectuer un ménage chez les petits transporteurs, la rationalisation devra se faire par la formation d'un transporteur régional unique pour le Québec et le regroupement de transporteurs de troisième niveau (c'est-à-dire ceux oeuvrant dans les régions du Québec). Dans ce contexte, le gouvernement favorisera les initiatives de regroupement visant à créer des compagnies régionales.

Conseil de l'aviation

En même temps, le ministre des Transports a révélé qu'il entroit,

dans un proche avenir, la création d'un conseil général de l'aviation du Québec.

Essentiellement, le nouvel organisme consisterait en un regroupement permanent des différents représentants du monde aérien québécois, privé ou public, propriétaires de compagnies aériennes ou travailleurs du secteur.

L'objectif visé par la création d'un Conseil général de l'aviation du Québec est de travailler à une vaste réorganisation du transport aérien au Québec.

Voeux

Par ailleurs, au cours de son congrès de deux jours dans la Vieille Capitale, l'Association des gens de l'air, en plus de se prononcer sur la création d'un transporteur unique de deuxième niveau (un Québécois couvrant tout le Québec), a adopté une série de voeux touchant plusieurs domaines dont celui de la langue.

Parmi les principales "résolutions" adoptées lors du congrès des Gens de l'air, notons celle demandant au gouvernement du Québec de prendre ses responsabilités dans le domaine de l'aviation intra-provinciale. Responsabilités comprenant, entre autres, l'octroi de routes aériennes, la tarification, la politique d'achat et les interventions.

Il a également été proposé de mandater l'AGAQ pour faire pression auprès des constructeurs d'aéronefs en production et de leurs opérateurs pour que ceux-ci, en conformité avec les présentes lois, rédigent leurs publications et documents techniques opérationnels en français.

Les voeux des Gens de l'air n'ont pas, par ailleurs, épargné le ministre des Finances du Québec. A ce sujet, l'AGAQ interviendra auprès du gouvernement québécois afin que ce dernier maintienne un équilibre concurrentiel dans le développement de

l'aviation au Québec en allant même jusqu'à l'abolition de la taxe de vente et de location.

Pour présenter cette requête, les Gens de l'air se basent sur le fait que le taux de taxe de vente sur l'essence, l'équipement, le matériel et la location varie selon les provinces. Or, cette disparité causerait un préjudice au développement de l'aviation au Québec.

L'organisme a été mandaté pour entreprendre des démarches pour obtenir les données budgétaires de Transports Canada afin de s'assurer que le Québec obtienne une part équitable des investissements fédéraux.

Enfin, l'AGAQ interviendra auprès des autorités concernées afin de favoriser la formation de spécialistes québécois dans tous les domaines de l'aviation civile. En priorité, on devra former des gestionnaires et des ingénieurs en aéronautique.



Une Floule de
Petites
Attentions

- Lotion Hydratante..... 4.95
- Base Lumière 4.95
- Lait Jeune Femme..... 4.95
- Démaquillant pour les yeux..... 3.95
- Tri-fard..... 4.95
- Mascara..... 3.75
- Vernis..... 2.75
- Poudre compact..... 3.95

GRATUIT

Avec tout achat de \$7.50 ou plus de produits ANNE MARIE vous recevrez gratuitement ce joli sac à cosmétiques. (Quantité limitée).

Syndicat
DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Meurtre et tentative de suicide

par Tom FRECHETTE

En circulant sur la route des 40-Arpens dans le secteur de Lac-Échemin, un automobiliste a découvert, hier soir, vers 19h, dans une voiture immobilisée sur le bord du chemin deux personnes grièvement blessées.

Inconsciente dans le véhicule, Gaétane Giroux, âgée de 19 ans et domiciliée à Saint-Zacharie, dans le comté de Beauce-Nord, avait un projectile dans la tête. Conduite à l'Enfant-Jésus de Québec, la jeune fille est décédée à 22h15, des suites de la blessure.

Toujours selon les informations policières, la victime était en compagnie d'un homme de 51 ans, qui demeure à Sainte-Claire de Dorchester. Il est traité présentement aux soins intensifs dans un hôpital de la région de Québec, car il avait, lui aussi, une balle dans la tête.

Les agents de la Sûreté du Québec n'ont pas voulu révéler son identité, car il est considéré comme témoin important dans ce qui semblerait être un meurtre suivi d'une tentative de suicide.

Une enquête est menée par des policiers de la SQ, affectés au poste de Saint-Prospère de Beauce, assistés par des membres de l'escouade du crime contre la personne de la Sûreté du Québec à Québec.



Le Soleil, Gilles Lafond

Un incendie qui a débuté vers 2h au cours de la nuit de samedi à hier, dans un immeuble de trois logements, situé au 135 de la rue des Buissons à Lévis, a fait une victime, dont l'identité n'était pas encore diffusée hier soir. La maison est une perte totale, et l'origine du feu n'a pu être déterminée avec précision. L'enquête est menée par le détective Gérard Lemieux, conjointement avec le Commissariat des incendies de Québec. Neuf policiers-pompiers dirigés par le sergent Yvon Desjardins, ont combattu le violent incendie.

Récupération et recyclage intéressent la population de Sainte-Foy

par Marie CAQUETTE

Si la population de Sainte-Foy peut être un tant soit peu représentative de l'opinion publique, la très grande majorité des gens sont prêts à protéger l'environnement en participant à des projets de récupération de déchets réutilisables, utiliseraient moins de produits jetables et plus de produits recyclés.

Soixante-quinze pour 100 des répondants à un sondage mené pour l'Association des consommateurs du Québec, l'été dernier, dans la municipalité de Sainte-Foy, manifestaient un très grand intérêt à participer à des projets de récupération.

L'étude vient tout juste d'être remise au ministre délégué à l'Environnement, Marcel Léger, qui lui a fait un accueil "poli, gentil et aimable", selon Mme Fleurette Vermette, responsable du projet.

L'une des principales conclusions de l'étude est que le gouvernement devrait agir, établir des normes, apporter une assistance technique aux municipalités qui assument la plupart du temps le travail de ramassage des déchets et favoriser une diminution des déchets en interdisant les canettes, par exemple.

Si la population de Sainte-Foy manifeste une volonté d'agir nettement positive, le niveau de connaissance et l'attitude des gens à l'égard de la récupération sont moins nets. L'attitude est généralement positive sans plus et les connaissances précises à ce sujet sont quelque peu déficientes.

La presque totalité des gens ignorent l'emplacement de rares dépôts de ramassage de déchets récupérables et ne connaissent pas la proportion des déchets réutilisables, qu'on estime à près de 30 pour 100, tandis que 80 pour 100 des déchets seraient récupérables, 40 pour 100 des déchets sont constitués de vieux journaux récupérables. À peine 15 pour 100 des répondants savent en outre que le papier, le verre et les résidus de table sont recyclables.

Le manque d'information serait responsable du fait que l'attitude de la population ne soit pas plus positive, selon les enquêteurs. En 1978, à Sainte-Foy, 80 pour 100 des répondants à ce sondage désiraient préférer des bouteilles retournables, 65 pour 100 achetaient peu ou pas de papier essuie-tout, 91 pour 100 ne consom-

maient pas de plats congelés achetés tout préparés et 44 pour 100 seulement des gens se disaient prêts à diminuer leur quantité de déchets domestiques.

Par ailleurs, le sondage met en évidence le fait que la population, prête à collaborer à la récupération, s'attend à ce que l'initiative du mouvement vienne de quelqu'un d'autre, le plus souvent de la municipalité qu'on identifie comme la principale responsable dans ce domaine.

"Nous avons rencontré le maire de Sainte-Foy à ce sujet, mentionne Mme Vermette, il s'est montré courtisé et intéressé, mais nous ne l'avons pas convaincu que la récupération du papier, par exemple, n'entraînerait pas de déboursés additionnels pour la municipalité."

Sainte-Foy, on le sait, ne place pas les préoccupations écologiques parmi les critères influençant les décisions prises au niveau de la récupération des déchets. Depuis deux ans, les poubelles n'ont plus droit de cité et ont fait place aux déchets emballés, prêts à emporter dans les fameux sacs de plastique de Monsieur Propre et Blanc. Au nom de l'économie et de l'hygiène.

Selon l'une des deux étudiantes en consommation qui ont effectué l'enquête pour l'association des consommateurs, Céline Ricard, ce pourrait être qu'une autre manifestation de ce qu'il est très difficile de faire comprendre aux gens l'importance de la conservation de l'énergie, de la récupération et du recyclage. "Les résultats ne sont pas immédiats en terme d'économie par exemple, il est difficile de faire saisir qu'on veut prévoir l'avenir, qu'on ne recycle pas par plaisir..."

Depuis 30 ans, la quantité de déchets solides traités a doublé. Entre 1970 et l'an 2000, selon les prévisions de services de protection de l'environnement, la quantité de déchets augmentera de 174 pour 100. La collecte et l'élimination du papier, qui coûtait \$19 millions au Canada en 1971, coûteront \$118 millions en 1985. En 1972, 20 pour 100 seulement des 978,000 tonnes de papier consommées par les Québécois étaient recyclées. En 1985?

L'Association des consommateurs du Québec, section Sainte-Foy, n'a pas l'intention de laisser les choses là. D'autres étapes doivent suivre, assure Mme Vermette.

Éléments constituant les déchets	%
Carton, journaux, papiers	16
Déchets alimentaires	12
Verre	10
Herbes	10
Métaux	8
Bois	7
Chiffons	3
Caoutchouc, cuir, plastiques	2
Pellicules plastiques	2

La route et le feu ont fait neuf victimes dans l'Est du Québec

La route et le feu ont fait neuf victimes dans les régions de l'Est du Québec, en fin de semaine.

À Lévis, le cadavre d'une personne a été retrouvé dans les débris d'une maison de trois logements complètement détruite par le feu, au cours de la nuit de samedi à hier.

À Lac-Saint-Charles, au nord de Québec, M. Prime Asselin, 44 ans, a été happé par le véhicule d'un chauffard qui a quitté les lieux de l'accident, vers 23h vendredi soir. Hier soir, 48 heures après le délit de fuite mortel, l'enquête menée par l'agent Jean Bourdeau, n'avait donné aucun résultat quant à l'identification d'un auto-

mobile suspect. Les policiers possèdent toutefois une très bonne description du véhicule recherché. Toute information pouvant permettre d'éclaircir les circonstances de cet accident peut être transmise à la SQ au numéro 871-6234.

Vendredi soir, sur la route 365 à Saint-Raymond dans le comté de Portneuf, Pierre Brière, 23 ans, de Port-Rouge, a perdu la vie lorsque sa motocyclette est entrée en collision avec une automobile.

Gaston Rouleau, 52 ans, du 8745 rue Trudel à Charlesbourg, a péri dans le capotage de son automobile, survenu vers quatre heures la nuit de

vendredi à samedi, sur la route 20 à Laurier-Station.

Un accident semblable, survenu vers 4h30 la nuit de samedi à hier, sur la route (173) de Chapais, a fait une victime, Christian Dallaire, 23 ans, de Chapais.

Conrad Gagnon, 22 ans, de l'ancienne-Lorette, a perdu la vie dans l'embarquée de son véhicule, à l'entrée du pont Laporte, à Saint-Romuald, vers 5h40 hier matin.

Un autre capotage a fait une victime à Sully dans le comté de Témiscouata, également au cours de la nuit de samedi à hier. Il s'agit de

Claude Cassinat, 21 ans, de Rivière-Bleue.

Roland Deschênes, 21 ans, de Cap-de-l'Espoir dans la région de Gaspé, a perdu la vie vers 6h30 hier matin, lorsque son camion a versé en bordure d'un ruisseau dans le 6e rang de Sainte-Eulalie, dans le comté de Nicolet.

Le capotage d'une voiture sur la route 20, à la hauteur de Montmagny, a causé la mort, hier, vers 18h45, de Lionel Turcotte, 27 ans, du 1896, rue Saint-Clément, à Montréal.

POMPES
VENTE - REPARATION
Résidentiel - Commercial - Industriel
POMPES INDUSTRIELLES
STE-FOY
5387, BOUL. HAMEL O., STE-FOY
872-5622

La maison de la semaine

Bois de Boulogne. Magnifique propriété, 10 pièces, foyer, 2 1/2 salles de bains, terrain 10,682 pieds carrés, aménagé par paysagiste, piscine creusée, chauffée.

Jacques Gosselin, 872-3840
André Alain, 871-4428

MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.
1121 chemin Ste-Foy
683-2103
Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec du système

3 Jacques Langlois opticien
D'ORDONNANCES

BEAUPORT • Clinique Médico-dentaire 737, Royale 661-0384

LIMOILOU • 475, 3e Avenue 523-6590

HAUTE-VILLE • L'Hôtel-Dieu de Québec 694-5086

laveuse ou sècheuse à raccorder?

GUILLÔT

EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ÉLECTRICITÉ
661-9211

Exigez un spécialiste pour vos travaux printaniers

- Réparations de portes, fenêtres, galeries
- Finition de sous-sol
- Rénovations extérieures de toutes sortes

Travail garanti - Estimation gratuite

Pour informations: **663-0261**
R. Rhéaume

dépôts à terme garantis

à l'intention exclusive de nos membres et aux adhérents éventuels.

1 à 6 mois:

6 à 12 mois: 10% • 1 à 2 ans: 10 1/2%

Aucuns frais de service
(Montant minimum \$3000.)
Intérêts versés semi-annuellement.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est, boul. Charest / 529-3353

Nos sondages le prouvent

INTENTIONS DE VOTE DANS JEAN-TALON

Parti Québécois	21
UNION NATIONALE	14
Parti Libéral	11
INDÉCIS	54

"Grégoire BIRON déclassé le candidat de M. Ryan..."
"Grégoire BIRON a l'étotffe pour vaincre la candidate du P.Q..."

Grégoire BIRON

6/36

GROS LOT \$100,000
MINIMUM VENDREDI

11 LOTS-BONIS
(LINGOT D'OR OU \$5,000)
Numéro de série et numéro complet (non décomposable)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

4	6	16	24	27	33
6 SUR 6	1	\$138,924.00			
5 SUR 6	108	\$1,157.70			
4 SUR 6	4291	\$80.90			
5 SUR 6+	2	\$41,677.50	\$1,447,130		

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUX SURS

34 VENTES TOTALES

07-71974	09-19698	04-42572	09-21583	05-66869
03-60503	28-15972	31-90498	02-43791	10-36524
23-57365	Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN			

TIRAGE 903 20-04-79

SERIE	NUMÉRO	42 Série émise 90,000 chacune
04	34214	1 GAGNANT DE \$50,000.
04	34214	POSSIBILITÉ DE 41 GAGNANTS DE \$5,000.
04	4214	336 GAGNANTS DE \$500.
04	214	3402 GAGNANTS DE \$100.

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-O. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

La grande priorité québécoise

Regrettant que la bataille pour l'amélioration de la productivité de notre société n'occupe pas une place aussi importante dans l'esprit de tous les Québécois que la question constitutionnelle, le président de l'Institut national de productivité, M. Alfred Rouleau, a tenu, récemment, devant les gouverneurs de la Jeune Chambre de Montréal, des propos qui portent à réflexion.

Pour le président de l'INP, c'est en termes économiques que se pose l'important défi à relever par les Québécois au cours des prochaines années si l'on veut édifier au Québec une économie forte et dynamique permettant de maintenir le niveau de bien-être que nous avons atteint, de l'accroître, de le faire partager par tous les membres de notre société et enfin d'établir nos aspirations individuelles et collectives sur des assises économiques capables de les supporter.

Présentement l'opinion publique de la société québécoise est ballottée entre un optimisme parfois stérile et un pessimisme injustifié.

C'est vrai que les perspectives de l'activité économique québécoise n'apparaissent pas aussi sombres lorsque l'on considère que le Québec possède d'immenses richesses naturelles, des ressources hydro-électriques énormes et

par ailleurs des ressources humaines de mieux en mieux formées.

Par ailleurs, de nombreux problèmes menacent notre avenir économique. Toutefois, jouer l'apocalypse ne contribuera certes pas à les résoudre. Mais une priorité saute aux yeux: créer des emplois productifs et engendrer une activité économique capable d'absorber 700,000 nouveaux arrivants sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie.

Considérer en bloc les aspects négatifs de notre situation économique peut paraître rebutant:

— les produits manufacturés québécois rencontrent des obstacles de plus en plus grands face à la concurrence mondiale;

— le nombre total d'emplois dans le secteur manufacturier est passé de 609,000 emplois en 1973 à 576,000 en 1978;

— des régions industrielles entières à reconvertir à cette époque de libéralisation des échanges qui intensifie la concurrence internationale;

— l'économie montréalaise est à relancer;

— le marché du travail est tendu en raison du taux élevé de chômage;

— l'économie québécoise donne des signes

de déclin à l'intérieur d'une économie canadienne elle-même de plus en plus essoufflée. (L'industrie canadienne ne parvient pas non plus à conserver ses marchés internationaux. La part du Canada des exportations de produits manufacturés est passée de 5.6 pour 100 en 1970 à 3.8 pour 100 cinq ans après.)

Des considérations étalées par le président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins ressortent des vérités fondamentales: ni l'entreprise privée, ni l'entreprise publique, ni l'entreprise coopérative, ni l'ensemble de l'économie québécoise ne peut donner sous forme de revenu, de niveau de vie ce qui n'est pas produit en termes d'efficacité quantitative et qualitative. Il incombe, par conséquent, à chacun de nous de faire en son pouvoir d'accroître notre effort de production et d'améliorer la qualité de nos produits pour les rendre plus concurrentiels sur les marchés domestique et international.

Et c'est ici que surgit tout le débat autour de la productivité qui n'a pas la même signification pour tout le monde. Pour le patronat, c'est une façon de diminuer les coûts et d'augmenter les profits, pour le travailleur, c'est l'exploitation par l'imposition d'un rythme de travail abusif et excessif. Ce concept est au coeur du débat patronal-ouvrier sur les changements technologiques.

C'est un fait admis que la productivité est en baisse marquée depuis quelques années au Québec et au Canada. A l'instar d'autres pays, l'Etat du Québec a compris la nécessité d'envoyer cette tendance et en juin dernier l'Assemblée nationale créait par une loi parrainée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, l'Institut national de productivité et c'est cet organisme que M. Rouleau préside depuis janvier dernier.

Pour l'humble mortel, la nécessité de créer une saine activité économique sera mieux comprise s'il songe à ce qu'il adviendra des réalisations importantes en matière de sécurité de vieillesse, d'assurance-maladie, de secours aux chômeurs, et d'assistance à l'industrie, si la situation tournait mal sur le plan économique.

Il faut reconnaître que le niveau de vie que nous avons n'est pas attribuable à nos seuls efforts. Mais il ne faut pas oublier que le Québec émerge à peine d'une situation coloniale et que le phénomène du crédit facile pour les Canadiens français est tout à fait récent. Combien de petites et moyennes entreprises ont dû fermer leurs portes faute de crédit.

Evidemment, le problème du développement économique est le lot de toutes les nations. Ce doit être une priorité québécoise.

Maréchal FRANCOEUR

revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Une guerre de chiffres

La réaction du leader conservateur Joe Clark à la violente attaque du ministre des Finances Jean Chrétien enleva une bonne part de crédibilité au parti conservateur. Le ministre des Finances, lors d'une conférence de presse, a produit un relevé détaillé mettant en évidence les coûts approximatifs des propositions conservatrices, pour en arriver à un total de \$7,425 milliards. M. Clark, comme on pouvait s'y attendre, n'a pas été long à contester les chiffres de M. Chrétien, et à déclarer que le coût net serait beaucoup moins élevé. Mais il a ensuite admis, chose étonnante, qu'il n'est pas — et ne sera pas — en mesure de donner une estimation précise de ce que coûteraient ses propres propositions.

En un sens, M. Clark mérite d'être loué pour sa candeur. En

effet, tout calcul de coût net doit tenir compte de l'effet de ces coûts sur les revenus, en d'autres termes, de "certaines choses qui sont de par leur nature même impondérables". Mais il n'en reste pas moins qu'un ministre des Finances conservateur devrait, le cas échéant, compter avec les impondérables.

L'optimisme des conservateurs vient de la conviction que les propositions de M. Clark auraient pour effet de relancer l'économie, de stimuler les affaires, de créer des emplois et d'apporter plus d'argent au Trésor. Cet argument serait beaucoup plus plausible si le budget national était presque équilibré. En fait, l'économie se trouve déjà stimulée par un déficit de \$12 milliards à \$13 milliards, et une grande partie des

benefices sont perdus à cause de l'inflation.

Même si on ne peut demander à M. Clark de fournir des chiffres précis, les contribuables ont droit à quelque chose de plus qu'à des approximations. Car les déficits, qui se réfléchissent inévitablement dans les taxes et les prix, sont devenus auto-générateurs. Quand le gouvernement emprunte à des taux élevés d'intérêt, comme il doit le faire maintenant, les coûts s'ajoutent à la dette publique.

Etant donné les niveaux actuels des taxes, les affaires nationales sont devenues, au sens le plus strict du terme, les affaires de chacun des citoyens, et cette réalité ne saurait être ignorée des chefs politiques.

The Winnipeg Free Press

Péto-Canada est mal partie

Le leader conservateur, M. Joe Clark, dit que s'il devient premier ministre du Canada il pourrait décider de vendre individuellement aux Canadiens des actions dans la grande compagnie pétrolière canadienne, Péto-Canada. Il serait enclin à envisager cette solution au désir qu'il a personnellement manifesté d'abolir purement et simplement la compagnie.

C'est un mauvais compromis, cependant, parce qu'il forcerait Péto-Canada à concentrer ses efforts à contenter ses actionnaires, plutôt qu'à réaliser les projets à long terme qui sont essentiels si on veut assurer l'approvisionnement futur du Canada en énergie.

Une des raisons pour lesquelles Péto-Canada a été créée, après la montée spectaculaire au pouvoir de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole au début des années 70, était de donner aux Canadiens une compagnie d'éner-

gie qui garantirait le développement de nos ressources énergétiques, plutôt que d'avoir à compter sur les pays étrangers ou sur les grandes multinationales qui dominent l'industrie canadienne du pétrole et du gaz.

Mais si on écoutait M. Clark, Péto-Canada devrait réduire ses projets à long terme, quelque vains que soient ces derniers pour l'avenir énergétique du Canada, et commencer à agir comme n'importe quelle compagnie pétrolière. L'attention devrait se porter plutôt sur les profits immédiats aux actionnaires, au lieu d'assurer les besoins à long terme des actionnaires ordinaires.

M. Clark n'a jamais expliqué aux Canadiens pourquoi il est tellement hostile à ce qu'on se serve des sociétés publiques pour répondre aux besoins des Canadiens. Après tout, le Canada, depuis longtemps, a recouru à ces sociétés quand l'industrie privée ne peut ou ne veut pas se préoccuper des besoins des Canadiens.

The Toronto Star

La loi, c'est la loi... pour certains

M. Jean-Claude Parrot, chef du syndicat des postiers, a été surpris et ébranlé lorsque le jury de la Cour suprême de l'Ontario l'a trouvé coupable d'avoir défié un ordre du Parlement.

L'étonnement de M. Parrot devant le fait que la loi, après tout, s'applique même à une personnalité aussi puissante que la sienne, en dit long sur l'attitude habituellement bonasse du gouvernement vis-à-vis des syndicats.

Le bon sens louable dont a fait preuve le gouvernement en poursuivant en justice M. Parrot — plutôt que de passer sous silence une telle infraction à la loi,

comme il le fait trop souvent — doit inspirer aux gouvernements provinciaux et municipaux une fermeté similaire.

Après avoir été jusque-là, Ottawa doit tenir bon, car cette cause pourrait marquer un point tournant.

Le syndicat peut bien soutenir que le Parlement ne devrait pas donner à certains travailleurs le droit de faire la grève pour ensuite leur retirer ce droit quand ils tentent de l'exercer. Mais là n'est pas la question. La loi, c'est la loi, et ceux qui passent outre ne doivent pas le faire impunément.

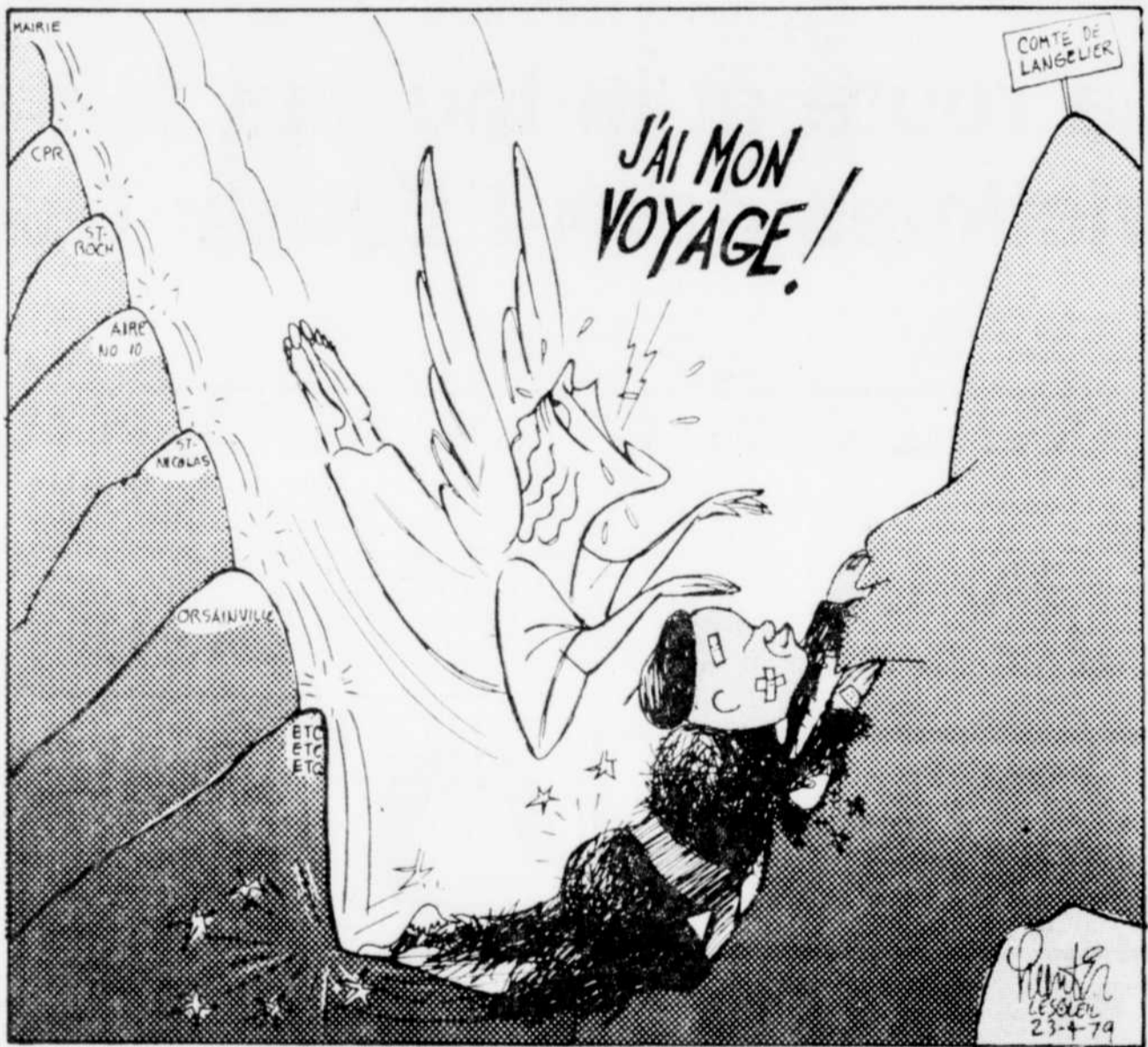
Cela dit, M. Parrot ne continue

pas moins de mériter notre respect... Son erreur a été de croire, non sans raison, que le gouvernement passerait sous silence un acte illégal. Il incombe maintenant à tous les gouvernements de faire comprendre aux syndicats qu'il ne leur est plus permis de s'écarter de la loi.

Une telle fermeté n'est pas plus "anti-syndicat" que le fait de faire respecter les règlements sur l'hygiène professionnelle serait "anti-commerce".

Elle est tout simplement professionnelle.

The Montreal Gazette



lettre

La "moralité" des bien nantis

Le président du Montreal Trust, M. Paul Britton Paine a déclaré le 5 avril lors d'une réunion des actionnaires que les entreprises au Québec sont victimes d'injustices matérielles dans une région où la "ratio d'iniquité" envers les cadres supérieurs est la plus élevée au Canada. Il rejoignait ainsi les plaintes de bien nantis et du Conseil du patronat du Québec à propos de l'imposition des revenus des hauts salariés par le gouvernement du Québec.

En parlant d'injustice et d'iniquité, le président du Montreal Trust s'est situé au niveau de considérations morales. Pour qualifier son discours, on ne peut plus se contenter de parler alors d'amoralité, mais on doit conclure au contraire à l'immoralité objective de tels propos. En effet, il semble à tout observateur qui a une philosophie sociale que l'injustice au Québec ne vient pas du fait que les hauts salariés sont trop taxés, mais que les 20 pour 100 de la population parmi lesquels on trouve les gens les plus riches et les hauts salariés bénéficient de 44 pour 100 des revenus du Québec, alors que les 80 pour 100 de la population

qui comptent les plus pauvres ne peuvent bénéficier que de 3.4 pour 100 de ces revenus.

Cette situation n'a pas changé, depuis 10 ans, malgré les politiques fiscales et sociales que les milieux de la haute finance ont toujours contestées comme trop généreuses. Cette distance entre les hauts salariés et les gens qui vivent autour du seuil de la pauvreté est intolérable et constitue un péché collectif qui appelle des corrections et des transformations de nos lois et de nos politiques.

Sous prétexte de considérations économiques et administratives, il n'est pas permis à des chefs d'entreprise de négliger des objectifs sociaux et moraux inhérents à la vie en société. Certes, les formules des gouvernements afin de lutter contre la pauvreté et d'assurer un équilibre entre les revenus qui permettent d'atteindre la paix sociale, peuvent être discutées, amendées, améliorées, différentes, etc... Mais l'objectif de la redistribution des revenus ne peut pas être laissé pour compte et l'on sait d'autre part que la plus juste forme de redistribution des revenus est l'impôt progressif.

Si le Montreal Trust, le CPQ et les autres groupements de même acabit ont des suggestions à faire face à cet objectif, qu'ils les fassent mieux connaître. On a plutôt l'impression qu'ils rejettent l'objectif de la redistribution des revenus en refusant toute forme d'aménagement concret qui permette sa réalisation.

Ce rejet venant de la part des chefs d'entreprise constitue un manque à leur responsabilité et un piètre sens social. Les pressions qu'ils font sur des gouvernements déjà hésitants à se lancer dans des projets d'envie au plan social sont inacceptables. La défense de leurs intérêts ne peut être faite à n'importe quelle condition et sans tenir compte du bien commun.

Je crois qu'on accorde beaucoup trop d'importance dans les médias à ces cris des nantis, à ces récriminations qui ne reflètent bien souvent qu'égoïsme et rapacité.

Jacques Racine
faculté de Théologie
université Laval

(1) Compilation de l'OPDQ à partir des données fournies par Statistique Canada.



Mme Simone Radouco-Thomas: "Ce sont toutes des maladies polygéniques."

Le Soleil, André Boucher

Nouvelle perception de l'alcoolisme



anne-marie voisard

Si, dans l'ensemble de la population, le pourcentage des victimes de l'alcool oscille entre 7 et 10 pour 100, selon les sources, c'est de 30 pour 100 qu'il faut parler quand on restreint l'observation à la famille de la personne alcoolique.

En plus de susciter une foule d'interrogations, notamment sur le caractère héréditaire de l'alcoolisme, ces statistiques toutes récentes sont de nature à provoquer une remise en question de l'idée qu'on se fait de la prévention. Vaut-il vraiment la peine d'investir du temps et de l'argent dans des campagnes de prévention quand on sait, au départ, qu'une forte proportion de la population ne sera jamais concernée par l'alcool?

Ces réflexions sont à la base d'un vaste projet de recherches qui vient d'être mis sur pied par deux professeurs au département de pharmacologie à la faculté de Médecine de l'université Laval, le Dr et madame Radouco-Thomas. Nous les avons rencontrés, avec quelques membres de leur équipe, au Département d'Alcoolologie et de toxicomanie à l'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec.

L'unité RADA (recherche sur l'abus des drogues et de l'alcool) est liée à l'hôpital Saint-François-d'Assise par le biais des patients du département d'Alcoolologie. Ils sont, avec leur famille, le point de départ de l'étude entreprise depuis octobre par l'équipe des professeurs Radouco-Thomas.

Un outil pour les gouvernements

En s'appuyant sur les récentes statistiques qui établissent à 30 pour 100 la proportion d'alcooliques dans la famille de celui qui est déjà atteint, nos interlocuteurs sont d'avis que c'est à ce niveau qu'il faut concentrer les efforts, tant au niveau de la recherche que de la prévention. "Ca n'a pas de sens d'aller faire de la prévention "at large", s'exclame Mme Radouco-Thomas en précisant qu'un des objectifs de la recherche est justement d'offrir au gouvernement un moyen de faire de la prévention.

Dans cette perspective, l'unité RADA se situe en quelque sorte comme le prolongement de l'OPTAT (Office de prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies), démembré en 1975 par le ministère des Affaires sociales (MAS). Au lieu de s'adresser directement au public ou par la voix des mass media, l'unité RADA s'oriente du côté de la prévention scientifique. On voudrait pouvoir identifier les individus les plus vulnérables face à l'alcool et permettre ainsi une intervention précoce.

Concrètement, le projet RADA consiste à rencontrer individuellement chacun des

patients hospitalisés au département d'Alcoolologie et à leur demander de se raconter. C'est M. Amédée Laperrière, le coordonnateur de la recherche, qui se charge d'établir le contact. Depuis octobre, 98 personnes ont accepté de remplir le questionnaire. M. Laperrière se vante de n'avoir pas encore essayé un seul refus. Il s'agit d'un questionnaire anonyme qui vise à retracer l'histoire de vie de l'individu et celle des principaux membres de sa famille. On prend soin de faire remplir deux fois le questionnaire à quelques semaines d'intervalle. Il s'agit d'une mesure de précaution qui vise à s'assurer que l'individu ne souffre pas de trous de mémoire, comme cela arrive assez souvent chez les alcooliques en état avancé d'intoxication.

Premières constatations

Il est évidemment trop tôt pour tirer des conclusions. L'équipe de RADA estime s'être engagée dans une aventure d'au moins cinq ans. Et on compte interroger mille patients chaque année. Cependant, et même si l'ordinateur ne doit commencer son travail qu'au mois de mai, certaines constatations commencent à se dégager. Mme Simone Radouco-Thomas éprouve des reticences à nous en parler, au cas où ces données risqueraient d'être modifiées quand l'enquête aura progressé.

Quoi qu'il en soit, on s'étonne de constater que sur 10 alcooliques qualifiés de "tardifs" — personnes qui commencent à boire autour de la quarantaine — 8 sont des femmes. Faut-il voir ici un lien avec les dépressions tardives qui surviennent vers l'âge de la ménopause? La tentation est grande d'aller vers cette interprétation, d'autant plus que d'autres études établissent un parallèle entre un certain type d'alcoolisme dit "périodique" et les dépressions cycliques qui affligent certaines femmes. Le gars qui prend sa "cuite" au

retour du chantier pourrait ressembler beaucoup à cette femme qui ne peut passer l'hiver sans faire sa dépression.

Avec beaucoup d'autres chercheurs, les membres de l'équipe RADA font un lien entre alcoolisme et troubles mentaux, notamment la schizophrénie. "Ce sont toutes des maladies polygéniques", explique Mme Radouco-Thomas ajoutant que l'alcoolisme, en tant que maladie seconde, camoufle parfois un problème mental. Un rapprochement peut être fait aussi au niveau de l'incidence des deux maladies. Comme cela se produit dans le cas de l'alcoolisme, on constate que le nombre des victimes de schizophrénie est beaucoup plus élevé dans la famille du schizophrène que dans l'ensemble de la population. Et le même raisonnement s'applique à la famille du cancéreux.

Les limites de la prévention

Ces constatations suffisent amplement à démontrer l'importance de la prévention en matière d'alcoolisme et, si possible, de maladie mentale. Ce qui complique les efforts, dans le cas de ces maladies, c'est précisément qu'on ne connaît pas leur cause. On voudrait bien prévenir, mais on ne sait trop comment faire. Voilà pourquoi on s'est surtout limité jusqu'à maintenant au traitement et à la réadaptation des alcooliques. C'est ce que les professeurs Radouco-Thomas appellent la prévention primaire.

L'objectif poursuivi par les membres de l'unité RADA va beaucoup plus loin. En interrogeant les patients et les membres de leur famille, on vise l'identification de sous-groupes homogènes d'individus qui seraient vulnérables de la même façon face à l'alcool. Déjà, on a constaté que tout le monde ne boit pas de la même façon. Il y a des alcooliques qui ne boivent que de la

bière; d'autres optent pour le "fort"; certains préfèrent un mélange des deux. Au Québec, les alcooliques buveurs de vin sont rares; en France, ils sont légion. D'autre part, les buveurs de fins de semaine n'existent pas en France; tout le monde sait qu'au Québec il y en a beaucoup qui ne peuvent se passer de leur "cuite" hebdomadaire. Il y a aussi les alcooliques dits "cycliques", à la manière du bûcheron qui fête son retour vers la civilisation. Ce type d'alcoolisme, même si la consommation d'alcool n'est pas continue, est dommageable pour le cerveau. L'individu qui a besoin de sa dose quotidienne d'alcool risque, quant à lui, des troubles au niveau du foie.

Le respect de ces sous-groupes est essentiel si on veut faire des progrès au niveau de la prévention, insistent les responsables de l'équipe RADA. Peut-être aussi qu'on ne doit pas traiter de la même façon un alcoolique "périodique" et celui qui boit de façon continue. Dans le premier cas, on pourra peut-être recourir à la psychothérapie tandis que dans l'autre cas les librium garderont leur utilité.

Les Québécois francophones

Derrière les différents types d'alcoolisme qu'on a réussi à identifier se cachent aussi très certainement d'autres sous-groupes que les membres de l'unité de recherche voudraient bien arriver à cerner. Et c'est ici que l'étude de la famille d'un alcoolique prend toute son importance. Mme Radouco-Thomas précise que le milieu québécois francophone constitue un terrain de choix pour une telle enquête, à cause précisément de la dimension des familles et de leur stabilité géographique. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison si les universités de Toronto et de Washington, qui poursuivent une étude semblable en

utilisant le même protocole d'enquête, ont les yeux tournés vers les patients de l'hôpital Saint-François-d'Assise. Il y a aussi l'université de Strasbourg, en France, qui fait la même recherche auprès d'une population pouvant s'apparenter au milieu québécois. Comme nous les Alsaciens comptent des familles nombreuses qui ont tendance à ne pas s'éloigner de leur patelin.

Pour éviter l'artisanat

Les membres de l'unité RADA misent beaucoup sur ces contacts entre chercheurs de diverses universités, ce qui évite, selon l'expression de Mme Radouco-Thomas, "de faire de l'artisanat".

Ce ne sont pas les familles de tous les patients qui seront retenues toutefois pour les fins de l'enquête. L'âge du patient constitue ici le principal critère de sélection. On s'intéresse à la famille de l'alcoolique dans la mesure où il est assez jeune pour avoir des enfants, mais assez jeune aussi pour que ses parents vivent encore. L'étude complète d'une famille pourrait rejoindre jusqu'à 400 personnes.

Comme avec les patients, le contact avec les familles débute par un questionnaire. Mais ce n'est pas tout. On parle d'une triple approche, à la fois biomédicale, psychologique et sociale. C'est d'ailleurs ce qui explique, à toutes les étapes de la recherche, la participation d'une équipe multidisciplinaire. Il y a, par exemple, le Dr Françoise Garcin, qui occupe un poste stratégique en tant que responsable de toutes les études en laboratoire.

Les groupes sanguins

L'analyse des groupes sanguins constitue un aspect important de cette recherche. On sait déjà que les personnes du groupe A ont plus d'ulcères gastriques que les personnes des autres groupes. Mais il y a très certainement des groupes qu'on ne connaît pas encore. Et c'est justement ce qu'on cherche à identifier.

Est-ce qu'il n'y aurait pas un chromosome, un gène, un trait observable en tout cas, qui serait associé à l'alcoolisme? Une telle découverte serait extraordinaire parce qu'elle permettrait d'isoler la cause de l'alcoolisme. On pourrait ensuite s'attaquer à la mise au point d'un traitement non plus pour soigner, mais pour guérir l'alcoolisme. Les chercheurs de l'unité RADA n'osent cependant en espérer tant.

Ce serait déjà beaucoup de pouvoir dire à un individu, avant qu'il ne devienne alcoolique: méfie-toi, tu es vulnérable. Dans cette perspective, les membres de l'unité RADA comptent ouvrir une clinique de prévention à l'intention des visiteurs et des familles des patients de l'hôpital Saint-François-d'Assise. On veut aussi en arriver à mettre au point des tests qui permettraient d'identifier les individus présentant un facteur élevé de risque.

Un projet de cette envergure suppose bien sûr des mises de fonds importantes. Des demandes de subventions ont été adressées au ministère de la Santé et du Bien-être social à Ottawa et au ministère québécois des Affaires sociales. En attendant l'aide gouvernementale, l'unité RADA est soutenue par la faculté de Médecine de l'université Laval.

Les jeunes et l'alcool

Les jeunes de la région de Québec boivent de plus en plus et de plus en plus tôt. Parmi eux, 95 pour 100 ont déjà consommé de l'alcool avant de fêter leur quinzième anniversaire. En général, c'est la bière qu'ils préfèrent et ils ont besoin, dans 22 pour 100 des cas, de quatre bouteilles et plus avant d'être rassasiés.

Ces chiffres sont le résultat d'une étude menée par le mouvement Sobriété du Canada auprès d'un échantillon de 1.676 jeunes répartis dans 26 écoles de la région de Québec. La recherche a été effectuée au cours de l'été 1978; mais les résultats n'ont été compilés que tout récemment.

Chez les filles, les goûts sem-

blent plus partagés. On note même une légère préférence pour le vin (32,9 pour 100). Par ailleurs, les étudiants qui optent pour le "fort" avouent, dans une proportion de 20,5 pour 100, consommer plus de trois à quatre verres d'alcool à chaque occasion.

Interrogés sur les habitudes de leurs parents, les jeunes constatent que c'est surtout à leur père qu'il arrive de consommer trop d'alcool. En effet, 22,8 pour 100 affirment que leur père boit assez pour s'enivrer et être "feeling". Ils ne sont que 8,2 pour 100 à trouver que leur mère a tendance à abuser de l'alcool.

Sans présenter toutes les garanties d'une étude scientifique, la recherche menée par Sobriété

du Canada a néanmoins une bonne valeur d'indice. On y apprend que dans 30 pour 100 des cas, ce sont des raisons "sociales" qui sont à l'origine de la première consommation et de celles qui vont suivre. C'est sans doute ce qui explique aussi que la moitié environ des jeunes préfèrent boire avec des amis.

Parmi ces étudiants, un certain nombre resteront toujours des buveurs sociaux. D'autres sont plus vulnérables face à l'alcool. L'idéal serait de pouvoir les identifier avant qu'ils ne deviennent alcooliques. C'est justement un des grands objectifs des chercheurs de l'unité de recherche sur l'abus des drogues et de l'alcool (RADA).

Le REP se donne un nouvel exécutif provisoire



Jean-Didier Fessou
la vie sur le campus

Le Regroupement des étudiants au premier cycle de l'université Laval attendra l'automne pour élire un nouvel exécutif. En attendant, il a procédé, jeudi, à l'élection d'un nouvel exécutif dont le mandat sera provisoire jusqu'à l'automne. Richard Boutet, étudiant en histoire, en sera le secrétaire et Jacques Thibault, étudiant au baccalauréat général, le trésorier. André Paquet a été réélu dans ses fonctions au comité d'information et Pierre Potvin, étudiant en histoire, présidera les réunions de la chambre des représentants.

Trois nouveaux doyens

Gérard Martin a été élu au cinquième tour doyen de la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation. De son côté, Henri Saint-Pierre a été élu au troisième tour doyen de la faculté des Sciences de l'éducation, tandis que Bernard Bernier a été élu au premier tour doyen de la faculté de Foresterie et Géodésie.

Les collèges électoraux formés pour la circonstance comprenaient deux tiers de professeurs et un tiers d'étudiants. Ces résultats devront être confirmés par le conseil de l'université lors de sa prochaine réunion.

Nouveau président à la Coop

Robert Tremblay signale qu'au cours de sa réunion régulière du 16 avril dernier, le conseil d'administration de la Coop étudiante a élu à titre de président M. Guy Saint-Onge, étudiant de 2e année à la faculté des Sciences de l'administration. Il succède à Gilles Chailfour. Michel Lambert a été élu au poste de vice-président et vient lui aussi des sciences de l'administration.

De plus, un poste d'administrateur demeure vacant au sein du conseil d'administration et les

membres de la Coop désireux de poser leur candidature doivent s'adresser à M. Georges Poulin, gérant, au 656-1323.

Enfin, signalons que c'est samedi prochain que la Coop tiendra son marché aux puces "fin de session" à la Résille du pavillon Pollack de 9h à 16h.

La terminologie

Les lecteurs du Fil des événements auront peut-être été surpris de trouver un encart appelé "Terminologie" dans la dernière édition de leur hebdomadaire préféré. Il s'agit du retour à une pratique qui se faisait couramment autrefois: à savoir la diffusion d'un bulletin publié par le comité de terminologie qui, aujourd'hui, s'appelle: Comité de la normalisation et de la qualité du français à l'université Laval. Pour l'année en cours, ce comité se compose de Mariette Laberge, Albert Alarie, Gérard Dion, Jean Dumas, Gilles Lavoie, Marcel Leboeuf (secrétaire), Jean Darbelnet (consultant), et Georges-Albert Bergeron (président).

Un feuillet très utile et à conserver précieusement.

Volume 1, numéro 2

Le deuxième numéro de Contre-Courant publié par les étudiants en journalisme est maintenant disponible. Ses 16 pages sont encore plus intéressantes que les 12 pages du premier numéro et on y trouve un texte fort intéressant de Michel Corbeil, intitulé: "Le fantôme de la consultation hante le Casault".

Odette Bouchard, Diane Précourt, Matthieu Sauvé, le "Nagno", Jean-Luc Thibault, Guy Tremblay, Gilles Bérubé, Marielle Gagné, Bernard Mooney, Serge Dufour, Louis Gagnon, Sylvain Dorval, et André Monast en ont écrit les textes.

Souhaitons que ce deuxième numéro ait autant de succès auprès des membres de la communauté universitaire qu'il en a auprès des journalistes professionnels en activité à Québec. Parce qu'on se l'arrache littéralement des mains dans les salles de rédaction.

Le troisième âge

Dans le cadre d'une série de

conférences gérontologiques organisée par Roland Doyon et Nicolas

Zay du Laboratoire de gérontologie sociale en collaboration avec l'Ex-

tension de l'enseignement. Zbigniew Jarnuszkiewicz traitera de

l'architecture et du 3e âge, jeudi soir, à 20h, au local 1-A du pavillon de Koninck. M. Jarnuszkiewicz est professeur à l'École d'architecture.

Bourses Noranda

Pierre Tremblay, étudiant en géologie à la faculté des Sciences, s'est vu attribuer une bourse de \$1,500 renouvelable pendant trois ans par la Noranda Mines Ltd. Cette bourse est destinée à aider un étudiant particulièrement méritant et s'inscrit dans un programme de bourses de la compagnie minière qui atteint \$4,500 chaque année.

Jardins communautaires

Robert Tremblay rappelle que les étudiants désireux de s'inscrire aux jardins communautaires de l'université Laval devront le faire samedi prochain entre 9h30 et 12h30, au grand salon du pavillon Pollack. 350 lots de 14 pieds sur 14 sont à louer au coût de \$10 par personne.

Le métabolisme néo-natal

Etes-vous intéressés par les "adaptations métaboliques néonatales"? Si oui, rendez-vous ce soir, à la salle 1116 du pavillon Comtois ou un chercheur français, Jean-R. Girard, traitera de la question. Cette conférence est organisée par le Centre de recherches en nutrition dirigé par Joël de la Noue et la Société canadienne de nutrition grâce à une subvention du laboratoire pharmaceutique Hoffman-Laroche.

L'Iran demain

Qu'est-ce qui se passe en Iran? En voilà une question qui préoccupe bien du monde. C'est pourquoi Annemarie Jacomy-Millette invite le public à un colloque organisé par le Centre québécois de relations internationales et ayant pour thème: l'Iran d'hier et de demain. Cela se passera les 26 et 27 avril au Quality Inn du boulevard Laurier. Parmi les conférenciers invités, mentionnons: Albert Legault, professeur de sciences politiques à Laval, l'ambassadeur R.G. Neumann, du Centre des études stratégiques de l'université Georgetown et Bernard Thillaye de la Défense nationale du Canada. Parmi les professeurs de Laval qui participeront aux débats, signalons Jean-Pierre Derriennic et Antoine Ayoub.

Au bas mot, il y a au moins 22 photographes de talent à Laval

Gilles Bérubé, David Blair, Yves Boudreaux, Paul Brière, Yves Cantin, Yves Derome, Grégoire Desgagnés, Alain Dionne, Simon El Hage, Micheline Giroux, Gilbert Guay, Louise Laberge, Paul Laliberté, Denise Marquis, Jean Martin, Janouk Murdock-Gauthier, Jean-Charles Paradis, Humberto Pinochet, Louise Sanche, Denise C. Savoie et Gordon

Shehyn: voilà 22 photographes de talent.

Ils sont tous membres du club-photo Optica de l'université Laval et 50 de leurs photographies sont reproduites dans la 5e revue annuelle de photographie de l'université Laval. La parution de cette cinquième revue a été présentée à la presse dans le courant de la

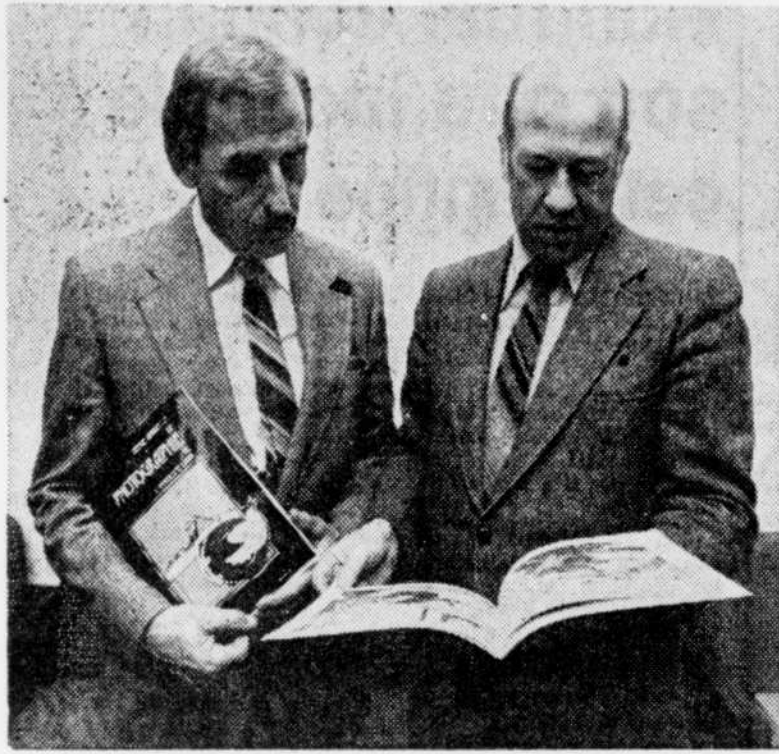
semaine dernière en présence du vice-recteur aux affaires professionnelles et étudiantes, Louis Trotier, qui a notamment déclaré:

"J'ai deux passions dans la vie: la photographie et les publications."

La sélection de ces 50 photographies n'a pas été chose facile puisque 56 participants présentaient 327 photographies. Un jury composé de trois juges a procédé à la sélection des photographies le 12 février dernier, au pavillon Pollack. Il était composé de Marie-Andrée Cossette, professeur de photographie à l'école des arts visuels de l'université Laval, M. André Paillé, animateur à Télé-Capitale et M. Jacques Thibault, directeur de la photographie du Journal de Québec.

Fondé au début des années 1950, le club-photo Optica rassemble une centaine de membres qui, pour la plupart, se recrutent parmi les membres de la communauté universitaire. Sans disposer toutefois de local permanent, les membres du club-photo Optica se réunissent tous les mercredis soirs vers 19h30 à la salle 0360 du pavillon Pollack. Il est animé et présidé par René Delwaide que les personnes intéressées à joindre les rangs du club-photo Optica peuvent contacter en téléphonant au 527-9654 ou 651-2758.

Bénéficiant d'une subvention du Service des activités socio-culturelles de l'université Laval, la 5e revue annuelle de photographie de l'université Laval a été tirée à 2,000 exemplaires et est disponible au local 1358 du pavillon Pollack, à la Coop étudiante et bientôt dans quelques tabagies au coût de \$2.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Grand amateur de photos et de publications, le vice-recteur aux affaires professionnelles et étudiantes, Louis Trotier, feuillette la Ve revue annuelle de photographie de l'université Laval en compagnie de René Delwaide, président du club-photo Optica.

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

qui est-elle?

C'est vous Madame, Mademoiselle. Voici le temps de revivifier votre épiderme. Comment? Avec PAYOT... 4 grandes familles de produits à votre choix avec leurs produits complémentaires: PEaux PROBLEMES, NOCTIS, AMNIODERM, HEMERA.

Plus... pour votre corps... 4 produits très efficaces.

Comment choisir? Vous êtes cordialement invitée à vous rendre aux comptoirs PAYOT du 25 au 28 avril, où les Esthéticiennes PAYOT se feront un plaisir de vous conseiller et de vous aider.

Pour les membres de la CLEF D'OR, vos achats PAYOT seront enregistrés à votre record. Si vous n'êtes pas membre de ce Club, demandez à une Conseillère PAYOT les privilèges que comporte votre enregistrement à ce Club.

Masque régénérateur antirides pour peau sèche ou grasse HEMERA.....	28.00
Lotion HEMERA.....	18.00
Crème pour le buste.....	14.50
Crème de nuit.....	17.50

Sac Payot

Au cours de cette promotion, un joli sac "tourne-tout", d'une valeur de \$13.50, vous est offert pour seulement \$7.00 avec tout achat de \$15.00 ou plus de produits PAYOT.

Cosmétiques, rez-de-chaussée,
Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

Le goût retrouvé

La nouvelle
Mark Ten Légère
Régulier et King Size

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Moy. par cigarette: Régulier: "goudron" 12mg, nicotine 0.9mg. King: "goudron" 14mg, nicotine 0.9mg.

faits divers et justice

ARMAND BOUDRIAS

Complets
Vestes sport
Pantalons
Chemises
Chandails

Veste sport
en "supra suède"
de Progress Brand
\$395.



Quatre magasins:

Place Québec
Québec

Place Bonaventure
6818, Plaza St-Hubert

Les Promenades
Saint-Bruno

Le chauffard s'est volatilisé

par Lucien LATULIPPE

L'automobiliste qui a mortellement blessé un enfant et qui en a blessé gravement un autre est toujours recherché par la police de Hauterive.

La victime est Frédéric Gagnon, âgé de 3 ans, fils de Rénéald Gagnon, du 1586 boulevard Manicouagan, à Hauterive. Le blessé est Mélanie Gagnon, âgée de 5 ans, sœur de la victime. Son état est jugé satisfaisant.

La police de Hauterive précise que la tragédie s'est

déroulée vers 11h50, samedi dernier, en face de la maison des Gagnon. Selon certains indices, les enfants seraient restés étendus dans la rue au moins une dizaine de minutes.

Personne n'aurait été témoin de la tragédie si ce n'est l'automobiliste qui ne se serait pas immobilisé et qui n'aurait donné aucun signe de vie à la police. La police a retracé l'automobile, mais le chauffard qui la conduisait au moment du drame est introuvable.

Montréal connaît son pire incendie cette année

MONTREAL (d'après CP et UPC) — Plus de 250 pompiers de Montréal ont réussi à maîtriser, tard samedi soir, l'incendie présumément d'origine criminelle qui a détruit huit immeubles d'habitation dans le centre de la métropole et laissé sans abri 34 familles.

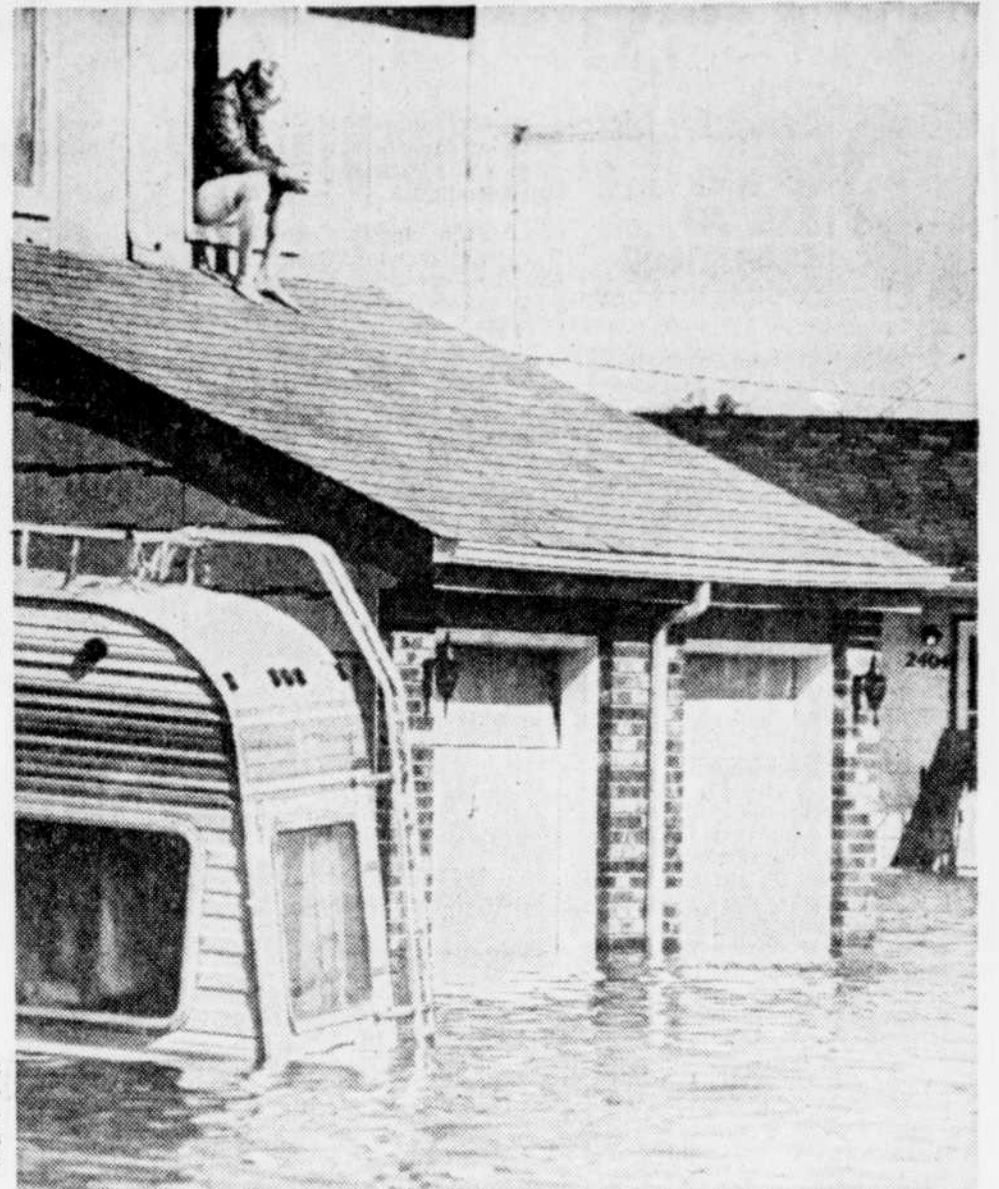
Selon un porte-parole du département des incendies, les pompiers ont mis deux heures et demie à maîtriser le plus important incendie de l'année et empêcher les flammes de se propager à d'autres bâtisses. L'incendie a nécessité sept alarmes.

Le feu s'est déclaré dans des hangars derrière un pâté d'immeubles d'habitation de

la rue Esplanade et s'est rapidement étendu aux immeubles voisins. Sept maisons ont été complètement rasées et cinq autres ont subi de lourds dommages.

La police a déclaré que trois pompiers avaient été légèrement blessés, mais on ne compte aucun blessé parmi les sinistrés.

Des centaines de curieux se sont rendus sur les lieux du sinistre pour regarder les flammes qui atteignaient jusqu'à 30 mètres de hauteur au-dessus des toits des maisons.



300 personnes évacuées

Inquiets, des citoyens du Manitoba et du Dakota scrutent le ciel de crainte que de nouvelles pluies ne les forcent à évacuer leurs demeures. Trois cents d'entre eux l'ont déjà été en fin de semaine et le premier ministre Sterling Lyon a averti, hier, la population des villes situées le long de la vallée de la rivière Rouge, entre Winnipeg et la frontière américaine, qu'elle devra être évacuée s'il tombe seulement six millimètres de plus de pluie au cours des dix prochains jours. Le Manitoba a déjà dépensé \$1 million pour essayer d'enrayer les inondations. Pour sa part, le ministre de la Voirie, M. Harry Enns, s'inquiète des dommages aux ponts qui s'élevaient à \$300,000. La photo montre un résident de Grand Forks, dans le Dakota du Nord, attendant du secours.

norman



DOMINO



POUR TE PRÉPARER À L'ÉTÉ

regarde ces jolis ensembles de ratine et viens choisir celui qui te plaît.

à l'arrière plan:

chandail à manches longues et fermeture éclair, blanc, rouge, jaune, marine, bleu, rose ou vert, 7 à 14

22.00

une culotte courte à taille élastique, dans les mêmes couleurs, 7 à 14

9.00

à l'avant:

chandail à encolure ronde et manches courtes, mêmes couleurs, 7 à 14

16.00

culotte de couleur ouverte sur la cuisse et élastiquée à la taille, mêmes couleurs, 7 à 14

9.00

Ces vêtements sont disponibles à son

DOMAINE 7-14

Dites: portez à mon compte.

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •



ça frappe

NOUVEAU DÉCOR MEUBLES INC.
ABSORBE LA TAXE DE VENTE DE 8%
SI VOUS CHOISISSEZ VOS MEUBLES
PARMI L'INVENTAIRE EN MAGASIN
ET SI VOUS EN PRENEZ LIVRAISON
D'ICI LE 15 MAI 1979.

ICI, CHEZ NOUVEAU DÉCOR MEUBLES INC., C'EST LA LOI JUSQU'AU 30 AVRIL 1979.

ND

Nouveau Décor Meubles Inc.
43 ouest, Trans-Canada, Rond-Point Lévis Tél.: 837-9381

Lanctôt en appelle pour faire déclarer la Cour d'assise non compétente dans son cas

MONTREAL (PC) — L'explorateur Jacques Lanctôt a décidé hier d'en appeler d'une décision du juge Marc Beauregard, rendue le 6 avril dernier et qui rejetait une requête pour faire déclarer la Cour d'assise illégale et non compétente pour entendre son procès.

L'appel est basé sur les motifs voulant que le juge Beauregard ait commis des erreurs de procédures graves, en exigeant de l'appelant qu'il fasse la preuve de la conquête 1759-60 de la rébellion de 1837-38, de l'Acte d'union de 1840 et d'autres événements de l'histoire nationale, et en refusant de motiver la décision qu'il rendait sur le fond.

Selon Lanctôt, dont l'appel est présenté par son procureur, Me Robert Lemieux, le juge aurait également commis une erreur de substance en rejetant sa requête, faisant fi de deux résolutions mises de l'avant par l'Assemblée générale de l'ONU et traitant de l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, particulièrement dans leurs droits de souveraineté et de l'emploi des moyens nécessaires pour accéder à leur liberté.

La requête mentionne en outre que la décision du juge Beauregard est erronée en droit, car il ne peut faire de doute que le "British North America Act" ne rencontre pas les critères et principes mis de l'avant par les deux résolutions de l'ONU.

On ajoute que le juge Beauregard n'a pas tenu compte non plus du fait que Lanctôt n'est pas un délinquant et que la lutte qu'il a menée depuis 1963 s'insère dans le droit inhérent des peuples coloniaux de lutter, par tous les moyens nécessaires dont ils peuvent disposer, contre les puissances coloniales qui répriment leurs aspirations à la liberté et à l'indépendance, comme le dit l'une des deux résolutions.

Cour inhabile

De plus, ajoute Lanctôt, les Québécois n'ayant jamais entériné, ni approuvé légalement le "Quebec Act" de 1774, le "Constitutional Act" de 1791, l'"Union Act" de 1840 et le "British North America Act" de 1867, la Cour de première instance appelée à le juger, tenant ses

pouvoirs du "BNA Act", est donc illégalement constituée, voire inhabile à juger l'appelant.

Enfin, Lanctôt demande à la Cour que soient reconnues comme applicables aux Québécois les deux résolutions

en question de l'ONU, que la Cour prenne acte du fait que les Québécois n'ont jamais approuvé le "BNA Act", que

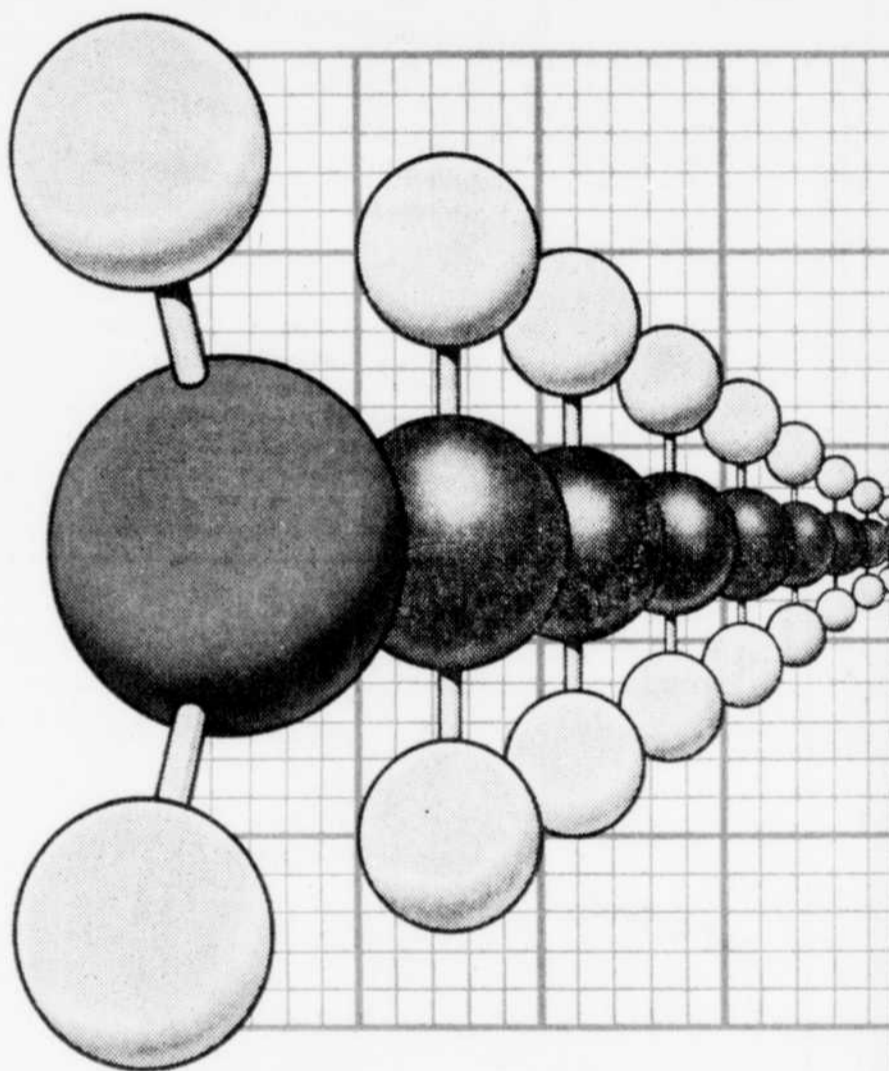
sa requête pour décliner la juridiction de la Cour du banc de la reine soit déclarée bien fondée, en faits et

en droit, que l'ordonnance de citation à son procès rendue contre lui soit annulée et qu'il soit libéré.

On sait que Lanctôt pourrait être jugé par la Cour des sessions, mais comme il avait réclamé un procès avec juge

et jury, cette possibilité ne survient qu'en Cour supérieure qui, justement, tient ses pouvoirs du "BNA Act"

La meilleure protection Shell pour le moteur: Une huile ayant trois types de molécules "à effet magnétique"



Shell prend les devants et met sur le marché l'huile des années 80. La nouvelle Shell Super Plus se distingue par trois composants actifs qui permettront au moteur de votre voiture de durer plus longtemps, de rester plus propre et de consommer moins de carburant.

Durée prolongée du moteur

Les moteurs des voitures de fabrication récente sont plus petits, mais ils sont soumis à de plus fortes contraintes. Il leur faut donc une protection antiusure exceptionnelle pour pouvoir durer plus longtemps. La nouvelle Shell Super Plus a un composant antiusure supplémentaire dont les molécules adhèrent aux surfaces métalliques et y restent même dans des conditions de température et de pression extrêmes.

Plus grande propreté du moteur

La nouvelle Shell Super Plus contient un autre type de molécules actives qui attirent les dépôts de carbone et les maintiennent en suspension dans l'huile. Résultat: le moteur restera plus propre. Et de ce fait, vous n'aurez plus à remplacer l'huile aussi souvent.

Consommation réduite de carburant

La nouvelle Shell Super Plus contient un additif antifrottement exclusif, mis au point par nos experts. Ce composant formé de molécules à chaîne longue fait que l'huile adhère aux pièces mobiles et en rend les parois très lisses, d'où un meilleur fonctionnement. Aucun "rodage" n'est nécessaire. L'économie de carburant est donc immédiate.

Cette huile est tout simplement la meilleure huile moteur pour automobiles que Shell ait jamais produite. Elle a été

conçue pour durer jusqu'à 24000 km. Mais elle ne fait pas que prolonger l'intervalle entre les vidanges ou le kilométrage, elle est un produit de composition remarquablement équilibrée capable de protéger le moteur de votre voiture.

Passez voir votre détaillant Shell et demandez l'huile Shell Super Plus.

Aide-toi Shell t'aidera!

Elle avale 12 condoms de cocaïne

MONTREAL (PC) — Caroline Boudreau, une femme de 26 ans que la GRC soupçonne d'avoir avalé 12 condoms bourrés de cocaïne, mardi dernier, a nié sa culpabilité devant le juge Claude Joncas, à des accusations de complicité pour importer de cette drogue, de complicité pour être en possession de cette même drogue pour en faire le trafic et de possession simple.

Judi, Mlle Boudreau avait reçu son congé de l'hôpital Reddy Memorial, où elle était depuis mardi, après avoir refusé qu'on lui administre un laxatif Vendredi, cependant, elle se soumettait et acceptait le traitement.

PRETS
1^{re} HYPOTHEQUE
10 3/4% ou plus
681-6144

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3^e Av., Limoilou, Québec

LA CIE HOOVER
155, des Chénas ouest
Tel: 628-5731
Le seul dépôt autorisé
Service complet sur votre aspirateur
Spécial jusqu'au 30 avril
Insp. \$11.95 + pièces (sacs gratuits)
découpez

Le Mouvement du libre choix veut la tête de Beaudoin

par Michel DAVID

Face à ce qu'il considère comme une infraction à la loi qui régit le financement des partis politiques au Québec, le Mouvement du libre choix demande la disqualification du candidat du Parti québécois aux élections partielles du 30 avril dans la circonscription de Jean-Talon, Mme Louise Beaudoin.

Dans une lettre envoyée au directeur général du financement des partis politiques, M. Pierre-Olivier Boucher, le président du mouvement et député

de Pointe-Claire à l'Assemblée nationale, M. William Shaw, accuse les réseaux français et anglais de Radio-Canada, de même que Mme Beaudoin, d'avoir agi à l'encontre de l'article 75 de la loi, article qui prévoit qu'une offre de temps d'antenne "équitable qualitativement et quantitativement" doit être faite à chaque candidat lors d'une élection.

L'infraction aurait été commise le samedi, 14 avril, alors que Mme Beaudoin aurait profité de la période de temps mise gratuitement à la disposi-

tion des partis provinciaux pour se livrer à de la publicité électorale.

Conformément aux dispositions de la loi, le candidat du libre choix dans Jean-Talon, M. Yves Baudin, aurait demandé à ce qu'une période équivalente lui soit allouée mais n'aurait reçu, à ce jour, aucune réponse de la société Radio-Canada.

Le Mouvement du libre choix demande, en conséquence, que soient appliqués les articles 119 et 120 de la loi, et que la candidate péquiste soit disqualifiée.

Un tourbillon de microsillons et des prix qui chantent!



DONNA SUMMER
Live and More
(2 disques)

Prix Eaton
9⁹⁹ ch.
Cassette ou cartouche 8 pistes
10⁹⁹ ch.



GREASE
(2 disques)

Prix Eaton
9⁹⁹ ch. **10⁹⁹** ch.



SATURDAY NIGHT FEVER
(2 disques)

Prix Eaton
9⁹⁹ ch. **10⁹⁹** ch.



BEE GEES
Spirits having flown

Prix Eaton
5⁹⁹ ch. **6⁹⁹** ch.



VILLAGE PEOPLE
Cruisin'

Prix Eaton
5⁹⁹ ch. **6⁹⁹** ch.



VILLAGE PEOPLE
Macho Man

Prix Eaton
5⁹⁹ ch. **6⁹⁹** ch.



VILLAGE PEOPLE

Prix Eaton
5⁹⁹ ch. **6⁹⁹** ch.



VILLAGE PEOPLE

Prix Eaton
5⁹⁹ ch. **6⁹⁹** ch.



JAMES LAST
World Hits

Prix Eaton
5⁹⁹ ch. **6⁹⁹** ch.



MIREILLE MATHIEU
Fidèlement

Prix Eaton
5⁹⁹ ch. **6⁹⁹** ch.



DIRE STRAITS

Prix Eaton
5⁹⁹ ch. **6⁹⁹** ch.

Cassettes discontinuées: **3⁹⁹** ch.

Venez voir, venez fouiller! Nous en avons un très grand choix et toutes vous sont offertes à ce prix super-spécial!

Venez ou téléphonez **653-9331** Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy (560).

EATON
où une aubaine en vaut le "coût"

AVIS

L'Assemblée nationale du Québec
Le Directeur général des élections

District électoral de Jean-Talon

À toute personne ayant l'intention de voter sans droit

Conformément à l'article 401 de la Loi électorale,

"toute personne qui, dans une élection, vote ou tente de voter sachant qu'elle n'a pas le droit d'y voter, ou induit une personne à voter ou la fait voter, sachant que celle-ci n'a pas le droit d'y voter, se rend coupable d'un acte illicite et encourt une amende de cent à cinq cents dollars ainsi qu'un emprisonnement de six mois à deux ans et, à défaut de paiement de l'amende, un emprisonnement additionnel de trois mois à un an."

Le Directeur général des élections,
Pierre-F. Côté, C.R.

10^{1/4}%

Obligations garanties
ImNat usée

- Échéance d'un, deux ou trois ans
- Minimum de \$1 000
- Intérêts payables annuellement

Vous pouvez vous les procurer dans toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale.

ImNat Banque Canadienne Nationale

Référendum: présence des francophones hors Québec

OTTAWA (PC) — Les liens avec le Québec sont plus importants que jamais et "la FFHQ doit être disponible pour le référendum au Québec et devrait jouer un rôle d'éclaircisseur". C'est ce qu'on affirme dans un rapport d'atelier, à la suite de la rencontre nationale de la Fédération des francophones hors Québec, tenue en fin de semaine dans la capitale fédérale.

Les délégués de la FFHQ ont en effet été unanimes en vue de diffuser au Québec le document intitulé "Pour ne plus être sans pays", car selon eux trop de Québécois ignorent la présence de communautés francophones dans les autres provinces et ils n'imaginent pas les difficultés de ceux qui veulent vivre en francophones en dehors du Québec.

Des délégués ont suggéré la formule des voyages et des échanges entre francophones du Québec et des autres provinces pour améliorer le contact.

D'autres ont cité les caisses d'entraide comme exemple de ce que le Québec peut apporter à ses compatriotes de l'extérieur sur les plans culturel et économique.

On sait qu'existent déjà entre les deux groupes des ententes d'aide technique, financière de même que relatives à la formation. On envisage maintenant des accords portant sur l'immigration, entre autres domaines.

EATON

où la mode est en valeur

Le clapotis des vagues, la nacre des coquillages: "Douce sensations" Charles of the Ritz

La grisaille de l'hiver est oubliée, vous vous offrez à la carresse du soleil; vous aimez marcher sur la plage déserte et l'embrasement de vos rêves: douces sensations. La chaleur du jour vous pénètre et vous respirez sous la lumière du soleil couchant. Vous paraissez si bien avec "Douce sensations" de Charles of the Ritz sur vos yeux, vos joues, votre bouche et vos ongles; on dirait que l'hiver n'a pas existé pour vous.

De la collection "Douce sensations":
Ombre-paupières en poudre pressée Revenescence, **8.50**;
Fard à joues Revenescence, **9.50**;
nouveau traceur à lèvres Ritz, **4.00**;
brillant à lèvres très lustré, **6.50**.

Offre-prime: avec tout achat de 8.50 ou plus de produits Charles of the Ritz, vous recevrez sans frais supplémentaires, une crème protectrice pour les mains Revenescence.

Eaton, Place Ste-Foy (216)

Karpov en tête

MONTREAL (d'après PC et AFP) — Grâce à une victoire surprise sur le Yougoslave Ljubomir Ljubovic, le champion d'échecs soviétique Anatoly Karpov s'est détaché hier du peloton pour prendre la tête au tournoi d'échecs "Terre des hommes". Karpov mène maintenant avec 6½ points.

Karpov a réussi à arracher un gain, à la surprise générale, après avoir joué au chat et à la souris pendant trois heures contre celui qui semblait en voie de devenir son plus sérieux rival.

Au second rang, le Hongrois Lajos Portisch a obtenu un total de six points en neuf parties.

Vlastimil Hort, de Tchécoslovaquie, a abandonné hier sans continuer son match contre Ljubovic et le champion américain.

Lubomir Kavalek a concédé une victoire à Karpov.

Le tournoi se poursuivra mardi.

Samedi soir, la 9e ronde du tournoi s'est soldée par deux parties nulles et l'ajournement des trois autres rencontres.

Le Néerlandais Jan Timman et le Soviétique Mikhail Tal n'ont pu se départager, pas plus que le Soviétique Boris Spassky et le meneur d'alors dans le tournoi, le Hongrois Lajos Portisch.

APPRENEZ LES DANSES POPULAIRES

METHODE FACILE RAPIDE EFFICACE MODERNE PLAISANTE

CHI CHA, ROCK, VALSE, TRIPLE SWING DISCO-MUSCLE ETC.

ÉCOLE DE DANSE
Yvon Martel Inc.
720, rue St-Jean, Québec
40 HRES. \$45 — SEUL
\$72 — COUPLE
PME 669.521



Régis Harrison reçoit plus qu'un chèque de \$100 de Linda Beaulieu.

Expo-sciences prime Denis Rancourt et Patrice Thibault

Denis Rancourt et Patrice Thibault, du collège de Lévis, ont mérité le grand prix de l'Expo-sciences présentée, en fin de semaine, au pavillon Pollack de l'université Laval, pour leur travail en biologie expérimentale sur "les nymphalides du Québec".

En expérimentation section physique, Régis Harrison et J-Paul Lévesque, du cégep La Pocatière, ont décroché le premier prix, avec un capteur de dimensions par laser.

Sylvain White et Jean Rochon, du Séminaire de Québec, ont obtenu le premier prix en expérimentation section science appliquée, avec leur travail sur la projection par programmation sonore.

Dans la catégorie science-information, en biologie, le premier prix a été décerné à Patrick Schwarz, du Séminaire de Québec, pour sa présentation sur l'expérimentation animale.

En physique information, deux premiers prix ont été accordés: à Scott Travers, du Québec High School, qui a présenté les théories et principes de la pompe chauffante; et à Paul Labrecque et Alain Dionne, du collège de Lévis, qui ont exposé un travail sur l'activité solaire.

Enfin, en information science appliquée, Danny Côté, Marc Samson et Luc Dumas, du Saint Patrick, ont mérité le premier prix pour un travail sur les pâtes et papiers.

En tout, la cinquième édition de l'Expo-sciences, présentée par le Conseil de la jeunesse scientifique, a présenté 74 travaux préparés par quelque 150 jeunes. Le responsable à Québec du Conseil de la jeunesse scientifique, M. Donald Coons, professeur au séminaire de Québec, s'est dit très satisfait de cette participation et du grand intérêt manifesté par le public nombreux qui a visité l'exposition.

La FTQ relance l'idée du protocole de "non-maraudage"

MONTREAL (PC) — Le Conseil du travail de Montréal (CTM) a lancé hier l'idée d'une "caisse inter-unions" pour centraliser la force de frappe des différents affiliés de cette centrale qui désirent s'attaquer collectivement au problème du taux extrêmement faible de syndicalisation dans le secteur privé.

Le CTM, dont le congrès biennal devait prendre fin samedi, dans la métropole, a aussi relancé l'idée d'un protocole de "non-maraudage" entre les différentes centrales québécoises, s'attaquant à ce qui constitue présentement le dossier le plus "chaud" des relations CSN-FTQ.

Si l'idée d'un pacte de non-agression entre les centrales dans le but de civiliser les nombreux maraudages CSN-FTQ n'est pas neuve en soi, l'idée d'une caisse commune entre les différents unions de la FTQ apparaît comme un nouveau moyen de mettre un terme aux actions de chaque syndicat affilié à la FTQ de chaque union dans le domaine du recrutement.

Le congrès du Conseil du travail de Montréal n'était pas aux prises avec des enjeux politiques majeurs comme celui du Conseil central de Montréal (CSN) qui se déroulait lui aussi dans la métropole. Ses travaux, beaucoup plus sereins, visaient à examiner un certain nombre de problèmes concrets auxquels les délégués et la direction voulaient apporter des solutions du même ordre.

Les 225 délégués, représentant 52 syndicats, ont cherché à savoir pourquoi seulement 20 pour 100 de la main

d'oeuvre du secteur privé est actuellement syndiquée et à connaître les motifs de la divergence apparente entre les syndiqués des secteurs publics et privés.

Le CTM demandera à la FTQ d'organiser une manifestation visant à convaincre le gouvernement québécois de réformer le code du travail pour favoriser la syndicalisation massive, conformément d'ailleurs au programme du Parti québécois.

Les délégués ont identifié plusieurs causes au faible taux de syndicalisation du secteur privé.

D'abord la présence de nombreuses lois, dont les deux codes du travail, qui créent en réalité plus de difficultés à la syndicalisation qu'ils n'affirment de droits. La peur et la mauvaise image du mouvement syndical

d'autre part plusieurs syndiqués, peu convaincus de l'utilité de leurs propres organisations, à se faire les propagandistes de l'anti-syndicalisme.

La présence au Québec d'un très grand nombre de petites et moyennes entreprises joue énormément aussi: en effet, la multiplicité des entreprises augmente les coûts des campagnes de recrutement et les travailleurs visés sont beaucoup plus vulnérables aux mesures répressives de leurs employeurs.

La situation économique joue un rôle important dans la mesure où la crainte du chômage éloigne les travailleurs des organisations syndicales naissantes.

Enfin, les délégués ont été d'accord pour souligner que les jeunes, les immigrants et les femmes sont souvent

moins informés de leurs droits à la syndicalisation lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail.

Ils ont même remarqué que l'inertie de plusieurs organisations syndicales à l'endroit des non-syndiqués constitue un facteur important pour expliquer le faible taux de syndicalisation du secteur privé.

Afin de remédier à cette situation, le congrès a proposé jusqu'ici la possibilité que plusieurs unions — complètement autonomes d'après les statuts des internationales — pourraient trouver le moyen d'unir leurs efforts via les structures de la FTQ pour envisager des initiatives communes. La discussion n'a pas été précisée au point de décider de la façon dont l'opération serait financée.

Larose à la tête de la CSN-Montréal

MONTREAL (PC) — Quelque 470 délégués de la Confédération des syndicats nationaux ont élu hier soir les membres du nouvel exécutif, à l'issue des cinq jours de la 21e conférence de la CSN-Montréal.

On retrouve en tête de liste et à la présidence M. Gérald Larose, M. Claude Roy à la vice-présidence, Mme Irène Ellenberger est la nouvelle secrétaire générale, M. René Paradis est secrétaire adjoint et M. Jean-Roch Larose trésorier.

FINIE LA PEINTURE!

AVEC LE REVETEMENT D'ALUMINIUM ALGAN

CONSOMMATEURS, consultez nos prix!

Estimation gratuite
Installation par des experts
Matériaux et main-d'oeuvre garantis
Plus de 15 ans à votre service

• Isole et protège votre maison
• Avec ou sans installation

RÉNOVATION

DESCOR de Québec inc.

188 av. Lamontagne, Qué. 3 - Tél.: 522-2084

RABAIS 20%

AVANT LE "RUSH" DU PRINTEMPS (1er MAI)

Vous pouvez gagner ces fabuleuses Mercedes-Benz...

... en un tour de clé!

Vous pouvez gagner* un des dix sedans Mercedes-Benz 240D en ouvrant votre premier compte d'épargne ou de chèques au Trust Royal.

Passez à une succursale d'épargne du Trust Royal et ouvrez un compte d'épargne ou de chèques, en faisant un dépôt d'au moins \$100; vous aurez alors droit à essayer une clé dans les deux serrures-concours qui s'y trouvent. Si vous ouvrez un compte d'épargne et, en plus, un compte de chèques, la caissière vous remettra une deuxième clé, pour tenter votre chance une nouvelle fois.

Si votre clé ouvre la serrure "Mercedes", vous gagnerez* un sedan diesel Mercedes-Benz 240D 1979, (valeur approximative au détail \$20,750).

Si votre clé ouvre la serrure "Dollar d'argent", la caissière vous la rachètera contre une pièce d'un dollar canadien.**

Cette clé ouvre obligatoirement l'une des serrures.

*A condition de répondre correctement en temps limité à une question-épreuve (voir règlement).
**Les dollars d'argent canadiens sont en stock à 100%.

Entrez dans la course au Grand Prix!

Vous pouvez gagner à la fois une décapotable sport Mercedes-Benz 450SL et un sedan Mercedes-Benz 240D en faisant simplement des dépôts à votre compte d'épargne ou à votre compte de chèques du Trust Royal.

Chaque fois que vous faites un dépôt de \$100 dans l'un ou l'autre compte, la caissière vous remet un Bulletin de participation "Grand Prix" (jusqu'à concurrence de 50 bulletins par dépôt). Il vous suffit de remplir ce bulletin et de le glisser dans la boîte du concours, à une succursale d'épargne du Trust Royal.

Si votre bulletin est choisi lors du tirage du Grand Prix et si vous possédez à la fois un compte d'épargne et un compte de chèques au Trust Royal, avec un solde d'au moins \$100 dans chaque compte le 2 août 1979, vous gagnerez* la décapotable sport 450SL et le sedan 240D (valeur approximative au détail \$63,150)...simplement en faisant des dépôts à un compte d'épargne et à un compte de chèques du Trust Royal.

Si votre bulletin est choisi lors du tirage du Grand Prix et que vous ne possédez qu'un compte d'épargne au Trust Royal (ou qu'un compte de chèques), présentant un solde d'au moins \$100 le 2 août 1979, vous gagnerez* la décapotable sport Mercedes-Benz 450SL.

Venez dès aujourd'hui! Ce concours prendra fin le 30 juin 1979. Le tirage du Grand Prix aura lieu vers le 2 août 1979.

En faisant tout simplement des dépôts à vos comptes d'épargne et de chèques au Trust Royal

1122, Chemin St-Louis, Sillery 681-7241 - Lun. - Ven. 8:45 am - 4:45 pm
Centre d'Achats Place Laurier, Ste-Foy 658-1013 et 1874, d'Estimauville, Québec 667-7318
Lun. - Mer. 9:00 am - 5:00 pm / Jeu. - Ven. 9:00 am - 9:00 pm / Samedi 9:00 am - 5:00 pm

Autres bureaux à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Rimouski et Jonquière.

APPUYONS FABIEN!

Fabien Roy
Chef du Parti Crédit Social du Canada

Le Parti Crédit Social du Canada a toujours eu une tradition de financement populaire.

Appuyons Fabien!

Il n'y a pas de cachette chez-nous. Nous avons besoin d'argent pour gagner la bataille.

SOUSCRIPTION POPULAIRE

La loi électorale prévoit un remboursement partiel des dons faits aux partis politiques reconnus.

Don	Remboursable par l'impôt	Coût réel	Don	Remboursable par l'impôt	Coût réel
\$ 10.00	\$ 7.50	\$ 2.50	250.00	150.00	100.00
20.00	15.00	5.00	300.00	175.00	125.00
25.00	18.75	6.25	350.00	200.00	150.00
30.00	22.50	7.50	400.00	225.00	175.00
40.00	30.00	10.00	450.00	250.00	200.00
50.00	37.50	12.50	500.00	275.00	225.00
60.00	45.00	15.00	550.00	300.00	250.00
70.00	52.50	17.50	610.00	320.00	290.00
80.00	60.00	20.00	700.00	350.00	350.00
90.00	67.50	22.50	820.00	390.00	430.00
100.00	75.00	25.00	910.00	420.00	490.00
150.00	100.00	50.00	1,000.00	450.00	550.00
200.00	125.00	75.00	1,150.00	500.00	650.00

Un reçu officiel sera émis pour remboursement d'impôt.

"Oui, j'appuie Fabien".

Découper et faire parvenir à:

Parti Crédit Social du Canada
649 Grande-Allée est
Québec, Qué.
G1R 2K4

Nom _____

Adresse _____

Je joins \$ _____

Je désire devenir membre du Parti Crédit Social du Canada (\$5).

_____ chèque ou mandat poste

Espace réservé et payé par Romuald Rodrigue agent principal du Parti Crédit Social du Canada.

Divergences sur la fusion Québecair-Nordair

par Pierre MARTEL

En l'espace de quelques heures, quatre groupes d'intervenants dans le dossier Québecair-Nordair auront réussi, hier, lors du congrès de l'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ), à manifester autant de façons différentes d'envisager l'avenir des deux transporteurs régionaux du Québec.

Dans un premier temps, dans une résolution qu'elle entend faire parvenir au gouvernement fédéral, l'AGAQ

se prononce pour la formation d'une société publique de transport aérien québécois, de niveau régional, majoritairement propriété d'institutions financières et de résidents du Québec.

Toutefois, dans le deuxième paragraphe de sa résolution, l'organisme suggère de permettre à Nordair de poursuivre son exploitation comme entité séparée depuis sa base principale à Montréal.

Dans la résolution soumise aux congressistes, on suggérerait que Québecair pourrait être le noyau du futur transporteur régional du Québec. Cette partie a été éliminée à la suite d'un amendement

voté par une forte majorité.

Selon le président de l'AGAQ (qui a été réélu hier pour un quatrième mandat), M. Roger Demers, la résolution de son organisme vise essentiellement à s'assurer que le futur transporteur soit la propriété exclusive d'intérêts du Québec.

Québecair

Quelques minutes après l'adoption de cette résolution, le président et chef de la direction de Québecair, M. Alfred Hamel, réaffirmerait à nouveau que l'avenir de Nordair passait par une fusion intégrale avec Québecair.

Le plan du fédéral est

clair. Les compagnies aériennes, de deuxième niveau, de l'Est du pays doivent se regrouper. Dans ce contexte, il revient à Québecair de franchir cette étape", a-t-il précisé.

M. Hamel estime que la résolution des Gens de l'air n'a pas tenu compte des économies qui seraient réalisées par une fusion Québecair-Nordair. Leur résolution semble inspirée par des artistes. Avec tout le respect que j'ai pour les gens de l'air, je dis que des influences ont joué dans leur prise de position", a-t-il ajouté.

Lessard

Au moment où M. Hamel

sortait de la salle de presse, c'était au tour du ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, de faire son entrée. Ce troisième interlocuteur devait présenter une troisième possibilité quant à l'avenir de Nordair.

En effet, selon le ministre, c'est le plan adopté par les gouvernements ontarien et québécois qui doit être retenu par Transports Canada.

"Nous favorisons l'achat de Nordair par des capitaux québécois quitte à laisser à notre province voisine, l'Ontario, certaines lignes situées à l'intérieur de ses limites géographiques. Nous prendrons tous les moyens financiers, politiques et légaux

pour que cet objectif se réalise", précise-t-il.

M. Lessard a souligné qu'il était d'accord avec les Gens de l'air pour un seul transporteur aérien régional au Québec. Cependant, il soutient que ceux-ci soulèvent une certaine confusion en disant que Nordair doit continuer à exister comme entité distincte.

Gagnon

Plus tôt dans la journée, questionné par des membres de l'AGAQ, dans le cadre d'un diner-dialogue, le président de la Fédération des caisses d'entraide économique, M. Jacques Gagnon, s'était prononcé pour le main-

tien de l'intégrité de Nordair comme transporteur de deuxième niveau.

Détenant 10,9 pour 100 du capital-actions de Nordair, la Fédération des caisses d'entraide économique continue à lorgner du côté de Québecair même si la porte lui est fermée par les actuels propriétaires. "Je ne crois pas que Québecair va demeurer sur ses positions", a-t-il conclu.

Lang

Pendant que tout ce beau monde se bat pour décider de l'avenir de Nordair, une seule personne semble avoir la réponse. Il s'agit du ministre fédéral des Transports, M.

Otto Lang, qui aura à prendre la décision finale.

Or, selon les informations glanées dans le cadre du congrès, M. Lang a déjà décidé que les quatre transporteurs régionaux de l'Est du Canada, soit Nordair, Québecair, Eastern Provincial Airways de Terre-Neuve et Great Lakes Airways d'Ontario, doivent être regroupés dans une même société.

Dans ce contexte, c'est la position de Québecair qui est la plus proche du plan de M. Lang. En effet, M. Alfred Hamel a déjà soutenu que la fusion de Québecair-Nordair était une première étape dans le regroupement des transporteurs régionaux.

Trois vols quotidiens de Québecair vers Gaspé et les îles

(PC) — Québecair inaugurerait le premier juin un nouvel horaire à l'intention des voyageurs pour Gaspé et les îles de la Madeleine.

C'est ce qu'a confirmé hier M. Alfred Hamel, président de Québecair, alors qu'il assistait au 4e congrès annuel de l'Association des gens de l'air du Québec.

Selon M. Hamel, Gaspé et les îles seront désormais desservis à partir de Sept-Îles et trois vols relieront quotidiennement la Gaspésie et les îles à la capitale de la Côte-Nord pour la période estivale. Il n'y a actuellement que deux vols quotidiens et ils passent par Mont-Joli.

Par ailleurs, Québecair entend louer dès l'automne deux avions de type Boeing-737, pour augmenter la qualité de ses services. La société a déjà acheté deux B-737, mais ils ne seront livrés qu'en juillet 1980.

Le Boeing-737 permet d'accueillir 118 passagers, soit 40 de mieux que les BAC-111 actuellement en service chez Québecair.

"Vous devez remplir une déclaration d'impôt pour avoir droit au Crédit d'impôt pour enfant."

Nous nous devons d'être au courant des changements apportés aux lois de l'impôt, par exemple, le Crédit d'impôt pour enfant. Chez H&R Block, nous connaissons bien les lois de l'impôt. Notre but est de faire en sorte que vous n'ayez que le strict minimum d'impôt à payer.

H&R BLOCK
POUR VOTRE IMPÔT

QUEBEC: 522-7121
40, St-Jean (Sutaberry)
GALERIES CANARDIERE
171, St-Vallier ouest
569, de la Canardière

CHARLESBOURG: 627-3689
GALERIES CHARLESBOURG
OUVERT DE 9h À 9h SUR SEMAINE, DE 9h À 5h LE SAMEDI

LEVIS: 833-1242
41, av. Bégin
LES SAULES: 871-0238
1223, boul. Masson
STE-FOY: 651-5031

PLACE NAVILLES
3400, Quatre-Bourgeois

PLUS QUE 7 JOURS AVANT LE 30 AVRIL

AUSSI A

Sears

PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS
GALERIES CHAGNON
AUX HEURES DES MAGASINS

EGALEMENT A:

• ST-GEORGES DE BEAUCÉ • ST-ANSELME • CAP-SANTÉ
• RIMOUSKI • CHICOUTIMI



Une mine superbe avec COTY

Votre cadeau gratuit

Avec tout achat de \$10 et plus de produits Coty, vous recevrez gratuitement une pochette à glissière incluant un petit savon Emerald et un parfum de toilette Emerald 14ml.

- Fard: Cette poudre ne vire pas. En minaudière avec miroir. 5.00
- Fond de teint en crème: Il donne un fini satiné à votre peau en couvrant parfaitement. 30g. 4.50

R. 16, r.-de-ch. Centre-Ville, tél.: 524-5121, Place Laurier 2e, tél.: 651-7070 et Galeries Chagnon 2e, tél.: 833-7711.

Paquet
PLUS PRES DE VOUS..



Pour vivre l'été à Québec

- Teinte unie pour cette robe-soleil aux poches arrondies se complétant d'un court boléro à col châle. En mèche polyester blanc pour tailles: 12½ à 24½. 42.00
- Fines rayures en marine sur blanc pour ce modèle à col arrondi. En tricot 100% polyester. Tailles: 14½ à 24½. 34.00
- Petites pointes en vert ou marine sur fond blanc pour ce modèle avec col châle. Confection en jersey de polyester pour tailles: 14½ à 24½. 40.00
- Motifs fleuris en jaune/bleu ou jaune/rose pour ce modèle chemisier en polyester-pelure d'oignon pour tailles: 12½ à 22½. 40.00

R. 46, 2e, Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 2e.

Paquet
PLUS PRES DE VOUS